



L'ESCORNEBOEUF

NOUVELLES

SAINT MAURIN

EDITION OCTOBRE 2026

Journal municipal



BULLETIN ANNUEL



Horaires et contacts

MAIRIE

Céline GIORDANA et Esther LAURENT



DU LUNDI AU JEUDI 8 h 30 à 11 h 45



1 rue du 11 Novembre - 47270 Saint Maurin



05 53 95 31 25



mairie.stmaurin@orange.fr



Site internet de la mairie: www.saint-maurin.fr

AGENCE POSTALE



Anne LABROT



DU LUNDI AU VENDREDI 8 h 30 à 11 h 45



05 53 95 31 00

PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL

MAIRE:

Claude RODRIGUEZ

ADJOINTS:

Jean-Claude MALCAYRAN, 1er adjoint
Anne-Laurence ROY, 2ème adjointe

CONSEILLERS MUNICIPAUX:

Samuel AESCHLIMANN, Marie BATHIER, Jessika COUILLARD, Guy LACOSTE, Patrice MERCOURT, Elodie RAPHAEL, Marie-Christine ROQUES

DIRECTEUR DE PUBLICATION: Claude RODRIGUEZ

EQUIPE RÉDACTIONNELLE: Jessika COUILLARD, Guy LACOSTE, Patrice MERCOURT, Elodie RAPHAEL, Claude RODRIGUEZ, Anne-Laurence ROY

MAQUETTE:

Jessika COUILLARD, Guy LACOSTE, Patrice MERCOURT, Elodie RAPHAEL, Claude RODRIGUEZ, Anne-Laurence ROY

CREDIT PHOTO

Canva

SOMMAIRE

• Le mot du Maire	4
• Etat civil et anniversaire	5
• Incivilités	6
• Trouble du voisinage	7
• Entretien des trottoirs	8 -9
• Recensement / Tarifs cantine	10
• Finance	11-12
• Notre cloche retrouve sa voix	13-15
• Les vestiges de l'abbaye restaurés	16-17
• Autres travaux et investissements	18
• Election présidentielle	19
• Service national	20
• Santé	21-23
• Transport	24-26
• Les aventures de l'école	27
• Un peu d'histoire	28
• Histoire d'eau	29
• Reconnaissance des plantes toxiques	30-31
• Commerces	32
• Nouveaux professionnels	33
• Tourisme en Lot-Garonne enquête IPSOS	34
• Une Pin-up dans le village	35
• Les associations: coordonnées et nouvelles	36-44
• Agenda	45
• Calendrier de collecte des déchets	46
• Numéros utiles	47

Le mot du Maire

Saint-Maurinoises, Saint-Maurinois,

Au lendemain des élections municipales mon équipe et moi-même tenons à vous exprimer notre reconnaissance pour la confiance que vous nous avez accordée. Notre mandat s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées ainsi qu'une volonté de préparer l'avenir. Personnellement, je souhaite aussi remercier les élus qui ont accepté de me suivre et qui, dès ces premiers mois, s'investissent pour la commune et l'intérêt général.



Notre commune a la chance d'avoir plusieurs associations qui la dynamisent à travers des animations et événements culturels, sportifs ou festifs. Un nouveau Comité des Fêtes vient de se constituer, il contribuera à faire vivre notre bourg et nous leur apporterons notre soutien dans la mesure du possible. Nous allons continuer à travailler sur l'insécurité et les incivilités aussi j'invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à s'inscrire sur Voisins Vigilants. Notre communauté a dépassé les 100 inscrits et ce groupe nous permet, en temps réel, de communiquer sur d'éventuels problèmes ou observations bien utiles. Comme nous l'avions annoncé nous travaillons à la mise en place de commerces ambulants, boucherie, poissonnerie, fromagerie. Des contacts ont été pris, nous accueillons un boucher depuis le 02 octobre et espérons la venue d'un poissonnier d'ici la fin de l'année.

La municipalité a à cœur de maintenir un village accueillant par son patrimoine restauré et compte sur le civisme de chacun pour y contribuer en entretenant son pas de porte. A ce titre un arrêté du Maire a été pris, vous le trouverez dans son intégralité à l'intérieur de ce bulletin ainsi que sur le site internet de la Mairie. Je vous invite à y apporter la plus grande attention car la propreté de notre commune et de notre village c'est l'affaire de nous tous.

Après deux mois de vacances plus estivales que jamais, notre école Michèle DEFLISQUE a réouvert ses portes le 1er septembre dernier et accueille 38 élèves, dont 5 CP qui arrivent de Tayrac suite à la fermeture d'un poste.

À St-Maurin nous conservons la même équipe pédagogique, avec Catherine N'GUYEN à la direction et Philippine FEY son adjointe, à qui je souhaite une bonne année scolaire et associe mes vœux au personnel municipal affecté à l'école. Je sais pouvoir compter sur l'ensemble de cette équipe pour que nos écoliers apprennent dans les meilleures conditions.

D'une manière générale, je remercie tous nos agents communaux, qui chacun dans leur fonction, œuvre avec assiduité et je vous invite à les respecter.

Je vous souhaite une agréable lecture de cet Escorneboeuf, nouvelle version, dont la publication sera désormais annuelle.

Belle fin d'année à toutes et à tous.

Prochain rendez-vous le 9 janvier 2027 à 11h30 pour les vœux du Maire.

Malgré plusieurs relances, nous n'avons pas reçu les informations de toutes les associations. Nous en sommes désolés mais la date d'impression du présent bulletin était arrêtée.



Etat civil



NAISSANCE

Lina, Siham, Valentina CHAOUI le 9 Avril 2026 à Agen au foyer de CHAOUI Sofiane et GHEORGHE Aline



MARIAGE ET PACS

STRAUBHAAR Jean-Louis et BLASCO Marie Thérèse le 6 Juin 2026
RANDUINEAU Rodolphe et TELLINI Sandrine le 9 Juillet 2026



DÉCÈS

GERNEZ épouse VIANNAY Odile le 28 Décembre 2025 à Puymirol
OLIVIER épouse LOUBIERES Huguette le 18 janvier 2026 à Montauban
LARRIVE Henri le 22 Janvier 2026 à Beauville
LARRIVE veuve MORO Jeanne le 4 Février 2026 à Lauzerte
CARNEZAC Yvette le 27 Mars 2026 à Blaye
DOUX Serge le 4 Avril 2026 à Agen
LACOMBE veuve GELOU Lucienne le 4 Mai 2026 à Francescas
MOREAUX HOUZELLE Pauline le 26 Mai 2026 à Golfech
TORRES Grégory le 25 Juin 2026 à Agen
CHAVATTE Pierre le 26 Juillet 2026 à Saint-Maurin
BLAQUIERES André le 8 Août 2026 à Agen

Anniversaire



*Bon
Anniversaire!*

Le 18 juillet 2026 nous avons eu le plaisir de célébrer les 100 ans de madame Rita Génies. Famille et amis étaient réunis pour un moment convivial qui a permis de rendre hommage à une vie riche et bien remplie, marquée par un siècle d'histoires et de souvenirs.

À cette occasion, monsieur le maire lui a remis un bouquet de fleurs en témoignage de l'estime et de l'affection que nous lui portons.

Nous lui adressons, au nom de toute la commune, nos vœux les plus chaleureux.

Incivilités

Incivilité, c'est un mot écrit le plus souvent au pluriel : c'est donc un vaste sujet !

L'incivilité est un manquement aux règles élémentaires de vie en société (respect, collaboration, politesse, courtoisie, savoir-vivre). À Saint-Maurin, petit village d'à peine 400 habitants, ce mot devrait nous être inconnu. Pourtant, il suffit de quelques individus pour nous rendre la vie impossible. L'évolution de la société indique clairement que, pour vivre dans une commune propre, tout le monde doit être concerné. Or cette vérité n'est plus une évidence et Saint-Maurin, n'échappe malheureusement pas à la règle.

Les actes d'incivilité, deviennent trop fréquents !

Ils polluent le village, détériorent notre cadre de vie et coûtent cher à la collectivité. La première réaction légitime d'une partie de la population est la colère et la frustration. La seconde réaction est de se tourner vers les pouvoirs publics de la commune afin bien sûr de trouver une solution immédiate et définitive. Quand le courrier, la requête ou l'appel téléphonique restent courtois il est possible d'échanger, de partager et d'envisager des solutions. Lorsqu'il ne l'est pas, c'est le maire, ou l' élu qui subit lui-même une incivilité en direct.

Le florilège de ces incivilités est consternant :

- La dépose d'encombrants n'importe où, n'importe quand,
- Les tags sur les murs,
- La détérioration des équipements publics,
- Les déjections canines sur le domaine public,
- Le stationnement et circulation anarchiques,
- Les vols de fleurs et objets funéraires au cimetière,
- etc...

Nous rappelons que dans l'intérêt général l'entretien du domaine public autour de chaque habitation est de la responsabilité de chacun.

Il est aussi de la responsabilité de chacun d'entretenir son pas de porte. Ainsi les dépôts devant les portes d'entrées et autres dépôts sauvages sont interdits et passibles d'une amende de 135€.

Tous ces actes ne sont pas acceptables et sont répréhensibles.

La gendarmerie est là pour répondre et sanctionner ces incivilités. Lorsqu'une incivilité est constatée, le réflexe premier doit être celui d'appeler la gendarmerie et ce, de jour comme de nuit.

Trop souvent encore, les habitants n'osent pas téléphoner ou porter à connaissance des faits réels auprès des forces de l'ordre par peur de représailles. Nous souhaitons rappeler ici que les appels que vous faites restent totalement confidentiels. Et pourtant, ces appels sont d'une grande aide pour les gendarmes. Ils permettent d'approfondir les enquêtes, d'élucider les faits et de faire cesser tels ou tels agissements avec en conclusion, une sanction adaptée.

Les caméras installées par la mairie semblent être une solution efficace et depuis que le système « voisins vigilants » fonctionne, beaucoup d'habitants communiquent immédiatement, lorsque des individus « rodent » dans leur quartier.

Nous devons pouvoir compter les uns sur les autres, pour profiter d'un village agréable et propre afin de partager un espace public permettant de bien vivre ensemble.

Troubles de voisinage

 **Le bruit**, souvent sous-estimé, peut rapidement devenir un véritable fléau lorsqu'il est omniprésent et intense. Les sources de bruit sont variées : de la musique trop forte à l'utilisation d'outillage thermique ou électrique, en passant par les aboiements ; la liste peut être longue... Lorsque ces nuisances sonores se répètent, elles peuvent sérieusement perturber la tranquillité et le bien-être de tous.



Pour conserver la qualité de vie de notre village, il est essentiel de connaître et de respecter quelques règles simples.

Les horaires autorisés :

**du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30**

**le samedi
de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**le dimanche et les jours
fériés
de 10h à 12h**

arrêté préfectoral n°2015-013-0002

Brûlage des déchets verts : Interdit !

Le brûlage des déchets verts est strictement interdit. Des solutions existent : déchetterie, compostage, broyage, paillage. Avec les canicules récentes, le risque d'incendie est fortement accru. Merci de respecter la réglementation pour la sécurité de tous.

Seules exceptions : professionnels agricoles, débroussaillage obligatoire, risque sanitaire avéré.

Pour les professionnels : les travaux bruyants sont interdits de 20h à 7h du lundi au samedi, ainsi que les dimanches et jours fériés.

L'arrêté préfectoral n°2015-013-0002 pose un cadre clair pour que chacun d'entre nous puisse tondre sa pelouse, réaliser des travaux, recevoir des amis sans pour autant nuire à la tranquillité de ses voisins.

Ces règles sont essentielles pour protéger la qualité de vie des citoyens et garantir un environnement serein. Il est donc crucial de prendre conscience de l'impact du bruit et de respecter les réglementations en vigueur.

Si toutefois, vous êtes confronté à ce type de désagrément, plusieurs solutions s'offrent à vous. Privilégiez toujours le dialogue en allant parler à votre voisin. Un échange ouvert et respectueux résout souvent les problèmes. Si cette approche ne suffit pas, rédigez un courrier simple pour formaliser votre demande. Enfin, si le bruit persiste malgré ces tentatives, venez en parler en mairie, nous interviendrons pour faire respecter les réglementations en vigueur.

Entretien des trottoirs

La propreté du village est l'affaire de tous.

À ce titre, nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance de la nouvelle réglementation relative à l'entretien des trottoirs, des devants de portes, des caniveaux et de la végétation le long du domaine public, et de vous y conformer.

AR Prefecture

047-214702607-20260914-A_58_2026-AR
Reçu le 15 /09/2026

MAIRIE DE SAINT-MAURIN

Arrêté du Maire N°58/2026



Portant réglementation de l'entretien des trottoirs, devants de portes, caniveaux et végétation le long du domaine public.

Le Maire de St-Maurin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1, L.2122-28, L2542-3 et 2542-4,

Vu le code de la Santé Publique et notamment les articles L. ; 1311-1, L.1311-2, L.1312-1 et L.1312-2,

Vu le Code Pénal et notamment l'article R610-5,

Vu le règlement Sanitaire Départemental du Lot et Garonne et notamment son titre II article 23,

Vu la Loi n°2014-110 du 6 Février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national modifiée par la Loi n°2015-992 du 17 Août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

Considérant que les voies et espaces publics doivent être entretenus pour maintenir la commune dans un état constant de propreté, d'hygiène et de sécurité,

Considérant que les branches et racines des arbres et haies plantés en bordure des voies communales risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité que la sécurité de la circulation,

Considérant que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner de résultats satisfaisants que si les habitants remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous,

Considérant que la commune de Saint-Maurin ne prélève pas de taxe de balayage prévue à l'article 1528 du Code Général des Impôts,

ARRETE :

Article 1 : le présent arrêté est applicable sur l'ensemble du territoire de la commune de St-Maurin.

L'entretien des trottoirs et caniveaux incombent aux propriétaires ou, sous leur responsabilité, à leurs représentants qualifiés (gérants, locataires, gardiens, etc ...) riverains de la voirie publique.

Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains, pour les trottoirs, sur toute leur largeur ou, s'il n'existe pas de trottoir, à un espace d'une largeur de 1.20 mètres à partir du mur de la façade, de la clôture ou de la limite de la parcelle.

Cette obligation s'applique aux immeubles bâtis et non bâtis.

A défaut ou en cas d'urgence, ces opérations seront effectuées d'office par la commune aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet pendant 1 mois.

Article 2 :

2.1 Entretien des trottoirs et caniveaux :

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les feuilles, fleurs, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en veillant à ne pas obstruer les regards d'eau pluviale et à les dégager autant que possible.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts ; il est recommandé de les composter à domicile ou de les déposer en déchetterie ; en aucun cas ils ne doivent être mis dans les conteneurs, jetés sur la voie publique ou les avaloirs des eaux pluviales.

AR Prefecture

047-214702607-20260914-A_58_2026-AR
Reçu le 15/09/2026

2.2 Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

Les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur.

2.3 Neige et verglas :

Par temps de neige et/ou gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer (par raclage et balayage) la neige par leurs propres moyens et d'assurer un cheminement sûr devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes devant leurs habitations, jusqu'au caniveau.

En cas de verglas, les propriétaires ou locataires doivent jeter du sable, du sel ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

Article 3 : Libre passage et entretien des végétaux.

Les riverains des voies publiques ne doivent pas gêner le passage sur trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Ils doivent veiller à respecter, lorsque la largeur du trottoir existant le permet, une largeur minimale de cheminement accessible de 1.20 mètre, telle que préconisée par les textes législatifs en vigueur.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, en particulier à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux sont chargés de l'entretien des arbres plantés sur la voie publique.

Article 4 : Les bénéficiaires d'une occupation privative du domaine public doivent tenir constamment propre la partie concédée ainsi que les trottoirs et caniveaux au droit de l'emplacement qu'ils occupent, dans les mêmes conditions que celles décrites ci-dessus.

Article 5 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par tout officier de police judiciaire ou tout agent de la force publique habilité à dresser un procès-verbal.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens sur www.telerecours.fr.

Article 7 : Monsieur le Maire de Saint-Maurin, le Commandant de Gendarmerie de Puymirol et tous les agents de la Force Publique habilités, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est transmise à :

- Monsieur le Préfet de Lot et Garonne
- Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Puymirol
- Tous les habitants de St-Maurin par le biais du bulletin municipal de septembre 2026, affichage légal et insertion sur le site internet de la commune.



Recensement

Il a eu lieu du 15 Janvier au 14 Février 2026.

320 adresses enquêtées (ce qui ferait 398 habitants mais le chiffre de la population n'est pas encore officiel, seuls les chiffres concernant les logements ont été officiellement notifiés par l'INSEE) dont :

- 203 résidences principales
- 68 résidences secondaires
- 49 logements vacants
- 9 logements n'ont pas pu être enquêtés (dont 4 pour refus, 4 pour absence longue durée et 1 impossible à joindre) pour ces habitations, des questionnaires d'enquêtes sont établis avec les informations en notre possession et sont pris en compte par l'INSEE.

Le taux de participation par Internet est de 73.6% ce qui est correct et stable depuis le dernier recensement de 2020. Le recensement est un exercice permettant de connaître la population de toutes les communes de France. Ces informations sont indispensables pour l'actualisation des données disponibles et servent d'appui aux décisions des pouvoirs publics en matière d'aménagement et d'équipements collectifs (crèches, transports, logements, services...)

Les dotations financières versées par l'Etat aux communes sont assises sur le nombre d'habitants (exemple La Dotation Globale de Fonctionnement, DGF, versée par l'Etat à toutes les communes de France comprend une part de 64.40 euros par habitant pour St-Maurin) , il en va de même pour le calcul de certaines aides de l'Agglomération d'Agen (Fonds de Solidarité Territorial = 40 € / hab).

Tarifs Cantine

Notre cantinière prépare, chaque jour d'école, des repas variés, sains et équilibrés. Ils sont cuisinés à partir de produits locaux et de saison.

Vous pouvez consulter les menus sur le site internet de la mairie, dans la rubrique Vie Locale - Ecole.

Les repas sont facturés :

- 3.60€ pour les enfants
- 6€ pour les adultes.

Afin de permettre à tous les enfants de manger correctement, la municipalité fait le choix de maintenir un tarif accessible. La part restant à la charge de la commune est de 12.59€ par repas.

Finances

LA CLOCHE	MUR DU CIMETIERE DE L'EGLISE SAINT PIERRE DEL PECH	PRESBYTERE	ATELIERS MUNICIPAUX
Coût des travaux : 11.145, 60€ TTC (9.288 HT) Subvention obtenue pour la cloche : • 2.000 € du Département (22% du HT) • 3.436 € de l'Etat Préfecture 47 (37% du HT) • 3.852 € restent à charge pour la commune nous récupérerons une partie de la TVA sur ces travaux l'année prochaine. Des travaux de rénovation de la toiture du clocher sont prévus pour 23.600 € TTC non réalisés à ce jour.	Eboulé suite à la tempête du 11 Février 2026 : réparé en Mars pour 600 € TTC par Saïd HAMMOUCH Maçonnerie Agenaise domicilié à St-Maurin	Les marchés ont été signés le 2 septembre, avec les entreprises pour les 6 lots de travaux qui ont démarré début octobre 2026 pour une durée de 10 mois. Coût : Travaux HT : 258.306, 58€ TTC : 284.137, 25€ Honoraires HT : 23.237, 33 € TTC : 25.600, 66€ Total opération HT : 281.865, 91€ TTC : 310.052, 51€ Subvention obtenue : • 100.000 € de l'Europe FEDER • 72.350 € de l'Etat Préfecture 47 • 137.702, 51€ en autofinancement • Pas de récupération de TVA car la commune percevra les loyers	Achat du nouvel atelier municipal au 6 rue Basse. L'acte d'achat a été signé le 11 Mai 2026. Le paiement est en cours pour 36.905,81€ (35.000€ pour le bâtiment + 1905.81€ de frais) Il faudra rajouter un peu plus de 2.000 € pour l'installation du compteur d'eau inexistant. Tout est autofinancé par la commune.

INVESTISSEMENTS DIVERS	Nous venons de faire l'acquisition d' une cuve à gasoil de 1500l avec pompe pour 1.249€ TTC et d'un groupe électrogène pour 15.360€ TTC. Des travaux de voirie ont été réalisés pour 85.873,50€ TTC avec achat de panneaux de signalisation routière pour 1.750 € TTC. Une table inox élévatrice pour la cuisine de la cantine pour 1.584€ TTC , 8 tables du réfectoire ont été remplacées par des tables sur roulettes et basculantes pour 3.935 € TTC à la rentrée 2026.
Toutes ces opérations sont autofinancées par la commune.	

Le budget 2026 de la commune

D'où vient l'argent ? Où va-t-il ? Le budget se lit en deux parties : le quotidien et les projets.

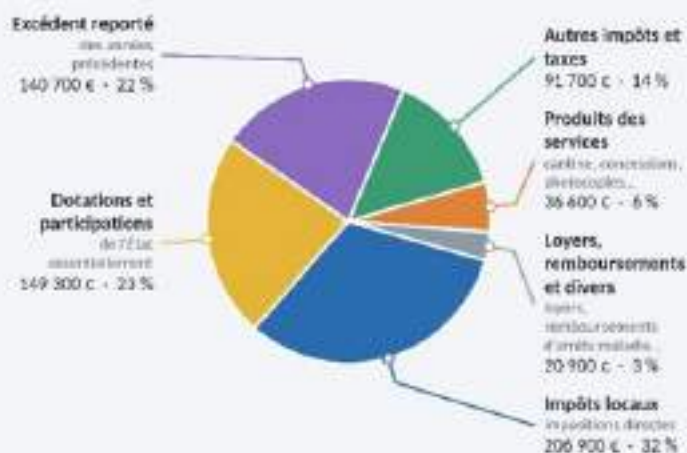
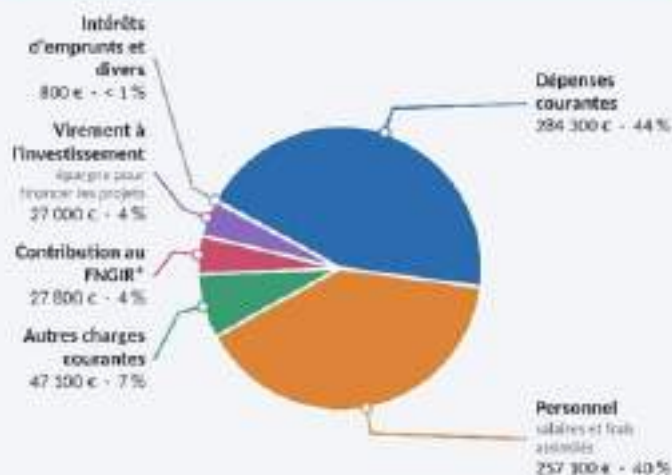
1

Le fonctionnement : le quotidien de la commune

Personnel, dépenses courantes, services aux habitants... tout ce qu'il faut pour faire tourner la commune au jour le jour.

OÙ VA L'ARGENT ? Dépenses : 644 100 €

D'OÙ VIENT L'ARGENT ? Recettes : 646 100 €



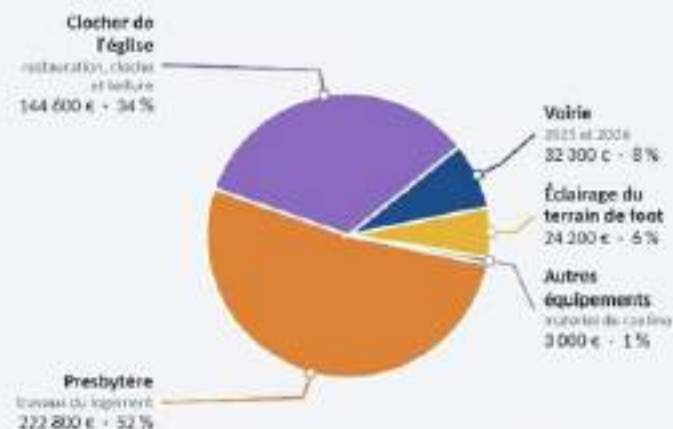
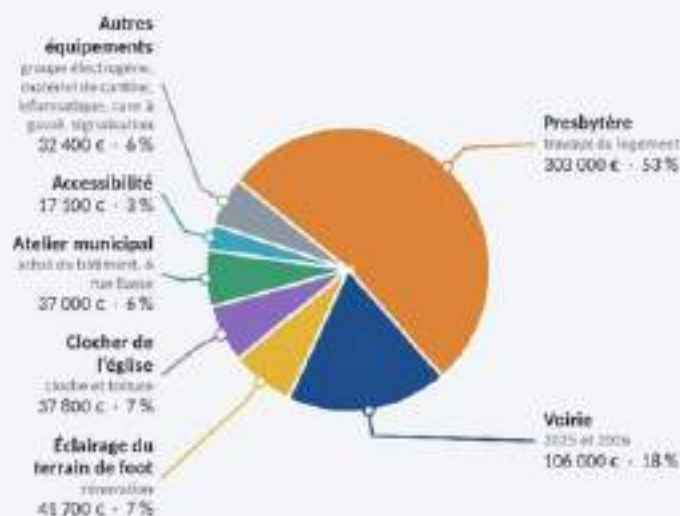
2

L'investissement : les projets de la commune

Travaux et achats durables : bâtiments, voirie, équipements... Un même projet garde la même couleur à gauche et à droite.

OÙ VA L'ARGENT ? Dépenses : 575 000 €

D'OÙ VIENT L'ARGENT ? Recettes des projets : 426 900 €



* FNQIR : Fonds national de garantie individuelle des ressources. Recettes d'investissement : uniquement celles rattachées à chaque projet.

Montants arrondis à la centaine d'euros, pourcentages arrondis à l'unité. Source : comptabilité de la mairie, budget 2026.

Notre cloche retrouve sa voix

Depuis des générations, la cloche de l'église Saint-Martin d'Anglars rythme la vie du village. Elle a sonné les matins de travail, les dimanches de fête, les célébrations joyeuses comme les moments les plus lourds. Pendant plusieurs semaines d'absence, elle s'est tue, laissant le village sans son repère sonore familial.

Ce temps de silence était indispensable pour offrir à la doyenne du clocher une restauration attentive, afin de réparer son noyau central qui présentait un important éclat avec un risque de fêlure. L'entreprise Bodet Campanaire de Trémentines (près d'Anger), spécialisée et dotée d'un savoir-faire unique en France a mené ce travail patient, dans le respect de l'objet et de ses valeurs patrimoniales : fragment de la mémoire collective, instrument ayant retrouvé sa sonorité d'origine et pièce d'art à part entière.



**Départ pour Trémentines
le 10 mars 2026**



**Retour dans son clocher
le 29 juillet 2026**

Le mystère des 7h05

Si vous l'avez entendue reprendre son chant, vous avez peut-être remarqué qu'elle sonne à 7h05 et non à 7h pile. Ce léger décalage n'est pas un hasard : il s'inscrit dans la tradition ancienne de l'Angélus, une prière qui, depuis des siècles, marque trois moments de la journée. Ainsi, l'Angélus du matin est traditionnellement sonné à 7h05, celui de midi à 12h05, et celui du soir à 19h05. Un héritage discret, mais bien vivant, qui relie notre village à une longue histoire de rites, de gestes et de sons partagés. Aujourd'hui, la cloche a retrouvé sa voix et, avec elle, un peu de l'âme sonore de notre village.



Détails du nettoyage et de la réparation



Retranscription (et traduction) du texte de la cloche centrale :

SANCTI MAURINE ET MARTINE ORATE PRO NOBIS
(Saint Maurin et Sainte Martine, priez pour nous)
A MA BENEDICTION J'AI EU POUR PARRAIN M PIERRE MARQUES
MAIRE
ET POUR MARRAINE M LISSANDRES NEE PASTECH
P CAPDEVILLE ETANT CURE
J'ETAIS EN 1633
EN 1852 L'AMOUR DES HABITANTS M'A RENDUE ET PLUS GRANDE
ET PLUS BELLE
TOUTE A EUX JE PARTAGERAI LEURS DOULEURS ET LEURS JOIES



**Elisabeth Julie
Bernadette**

Du haut de ses 698 kilos et de son mètre de diamètre, son éclat et sa sonorité d'origine retrouvés, notre doyenne garde un secret : son nom qui n'apparaît nulle part.

Arrivée en 1633, elle veille sur le village depuis près de quatre cents ans.

Elle a désormais retrouvé ses deux petites soeurs, qui ne sont installées dans le clocher que depuis 1937.

Après des semaines de silence, elles carillonnent à nouveau ensemble, retrouvant leur harmonie d'autrefois et offrant au village un accord parfait sur les notes fa, la et do.



**Marguerite Jeanne
Thérèse**





Vues du clocher de l'église Saint-Martin d'Anglars

Les vestiges restaurés de l'Abbaye

ANNO MILLESIMO NONAGESIMO SEPTIME AB
INCARNATIONE DOMINI, TERTIO NANAS JANVARII,
HANC AULAM SYMON SACRAVIT PRESUL AGINNI, CUM
PETRO LECTORENSI EPISCOPO IN NOMINE SANCTE
TRINITATIS ET HONOREM SANCTAE CRUCIS ET
SANCTE MARIE ET SANCTI MAURINI ET OMNIUM
SANCTORUM DEI

« En l'an mille quatre-vingt-dix-sept après l'Incarnation du Seigneur, le troisième jour avant les Nones de janvier, Symon, évêque d'Agen, a consacré cette église, avec Pierre, évêque de Lectoure, au nom de la Sainte Trinité, en l'honneur de la Sainte Croix, de Sainte Marie, de Saint Maurin et de tous les saints de Dieu. »

Inscription murale de la Chapelle Saint-Benoît

L'abbaye de Saint-Maurin est à l'aube de ses mille ans. Elle a subi au fil des siècles les outrages du temps et les vicissitudes de l'histoire : intempéries, guerres, vandalisme, démontage pierre par pierre et transformations plus ou moins anarchiques.

Des travaux de restauration ont été entrepris. Commencés en 2020, ils se sont achevés il y a tout juste un an.

Ces travaux étaient indispensables pour préserver et restaurer les parties subsistantes de notre abbaye, mais aussi pour répondre au devoir de transmission de notre patrimoine culturel et architectural aux générations futures.

LE JARDIN DES SIMPLES

Relancé fin 2024 par les bénévoles de l'association Les Amis de l'abbaye, le jardin des simples renaît peu à peu dans l'enceinte du cloître médiéval de l'abbaye.

Fidèle à la tradition des jardins monastiques du Moyen Âge, les premières plantations ont été faites au printemps 2025 : vignes, plantes médicinales et aromatiques

Les travaux ont été découpés en 4 tranches. La restauration a concerné principalement les vestiges de l'église abbatiale, notamment le clocher, le transept et le chœur.

Tranche 1 : Partie haute du clocher

– Consolidation de la maçonnerie en tête du clocher, des fissures structurelles, des quatre angles par tirants, réfection complète de la toiture, restauration des parements, remplacement des pierres éclatées, restauration du vitrail, des chapiteaux et colonnettes.

– À l'intérieur : consolidation des fissures, réparation des planchers et escaliers, reprise des installations électriques.

Tranche 2 : Partie basse du clocher

– Travaux de maçonnerie, réfection du toit de la tourelle sud de l'escalier à vis, réalisation d'une nouvelle charpente pour cette tourelle, travaux complémentaires de stabilisation de l'ensemble.

Tranche 3 : Salle basse du transept et absidiole Saint-Benoît

– Restauration et consolidation, mise en valeur des inscriptions médiévales gravées sur les murs.

Tranche 4 : Travées du chœur, chapiteaux

– Consolidation des deux dernières travées du chœur, construction d'une nouvelle couverture avec charpente, reconstruction du contrefort nord-est du chœur, rejointoiement des maçonneries, nettoyage et protection des chapiteaux, installation d'un dispositif anti-pigeons.

Parce que les images parlent mieux que les mots...

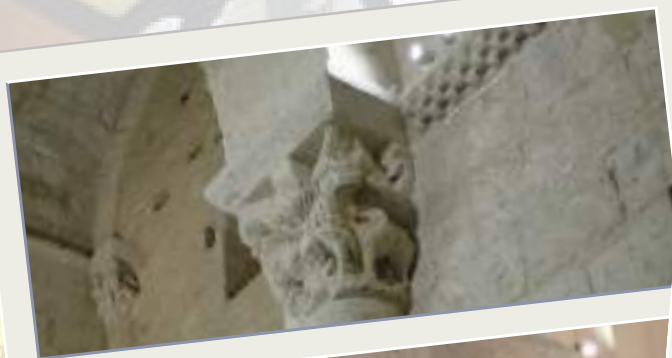


photo Christian Corvisier

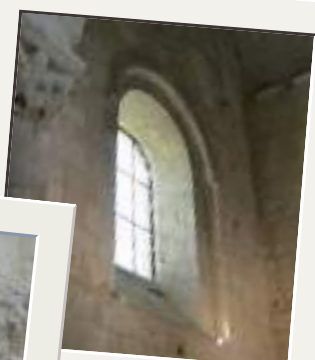


photo Thouin



vers 1900
H.

photo Arch. M.



Autres travaux et investissements

ÉGLISE SAINT PIERRE DEL PECH

Lors de la tempête Nils, une portion du mur du cimetière de l'église Saint Pierre del Pech s'est effondrée. Des travaux de réparation ont été effectués. L'intervention a permis de remettre le mur en état, de consolider la structure et d'assurer la pérennité de l'ensemble.



PRESBYTÈRE

La commune a engagé début septembre la réfection complète du logement du presbytère. Cette rénovation permettra de remettre le bâtiment en état, d'améliorer son confort et de moderniser ses équipements afin d'offrir un logement de qualité aux futurs occupants. Ces travaux s'inscrivent dans la volonté de la commune d'entretenir et valoriser son patrimoine bâti ainsi que de maintenir une offre locative attractive.



ATELIER MUNICIPAL



La commune a récemment acquis un bâtiment afin d'accueillir les ateliers municipaux.

Plus grand et mieux adapté, il permettra de rassembler tout le matériel au même endroit et d'offrir à notre équipe technique un espace plus pratique pour organiser son travail au quotidien.

Cette acquisition représente une vraie amélioration pour le service municipal et facilitera la gestion des interventions sur l'ensemble du village.

Élection présidentielle 2027

L'année 2027 sera marquée par l'élection présidentielle, un rendez-vous démocratique majeur auquel nous serons tous invités à prendre part.

Au-delà de son importance institutionnelle, cette élection constitue un temps civique où chacun peut exprimer sa voix et participer au fonctionnement de la vie publique.

En vous rendant aux urnes, vous contribuez à faire vivre nos institutions.



Source : Gouvernement français / Licence Ouverte (Etalab)

Un scrutin en deux tours

L'élection présidentielle française se déroule selon le principe du suffrage universel direct.

Les électeurs votent lors de deux tours :

Premier tour : l'ensemble des candidats officiellement déclarés se présentent.

Second tour : seuls les deux candidats arrivés en tête au premier tour peuvent se maintenir.

Le Président élu est celui qui obtient la majorité des suffrages exprimés au second tour.

Calendrier et organisation

Premier tour : dimanche 18 avril 2027

Second tour : dimanche 2 mai 2027

Les programmes des candidats seront disponibles quelques semaines avant le premier tour, par voie postale ou en ligne.

L'État organise le scrutin, mais les communes jouent un rôle essentiel : tenue des bureaux de vote, gestion des listes électorales, organisation du vote par procuration, transmission des résultats.

Comme toujours, notre commune assurera la bonne tenue du scrutin, dans le respect des règles démocratiques.

Participer au vote

Pour voter, il faut :

- être inscrit sur les listes électorales – Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur le site service-public.fr – pour ceux qui doivent s'inscrire, la **date limite est le vendredi 12 mars 2027**.
- se présenter avec une pièce d'identité le jour de l'élection.
- ou établir une procuration en cas d'absence – Il n'y a pas de date limite fixe, néanmoins les services de la gendarmerie (ou police) ainsi que la mairie ont besoin d'un délai pour valider la procuration et mettre à jour les listes d'émargement. Idéalement, les procurations seront à déposer avant le 14 avril pour le premier tour et le 28 avril pour le second tour.
 - démarche possible en ligne avec une identité numérique certifiée France Identité
 - en vous rendant à la gendarmerie ou la police (vous pouvez imprimer le document en ligne ou le remplir directement sur place.)

Le Service National

**Jeunes Saint-Maurinois, vous avez envie d'oeuvrer pour notre pays,
vous cherchez une orientation ?**

Le service national est peut-être la réponse à vos questions. C'est un engagement militaire, volontaire et sélectif, au service de la Nation. Ouvert aux Françaises et Français de 18 à 25 ans, il permet de servir pendant dix mois au sein des armées, dans des missions concrètes et utiles à la défense nationale.



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le service national est un engagement militaire, volontaire et sélectif, au service de la Nation. Ouvert aux Françaises et Français de 18 à 25 ans, il est conçu pour être un tremplin dans un parcours de vie tout en contribuant au renforcement des capacités des armées.

PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

La durée du Service national est de **dix mois**.

- 1 **mois de formation militaire** initiale qui leur permettra d'acquérir les savoir-faire et savoir-être nécessaires à leur intégration dans les armées,
- 9 **mois d'emploi au sein des unités**, aux côtés du personnel militaire, d'active et de réserve, et civil du ministère.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- **Académiques**: droit à une **césure**, maintien des vœux sur Parcoursup.
- **Financiers**: **solde** mensuelle d'environ 800 € bruts minimum (non comptée pour les droits à bourse), une carte de réduction sur les trajets ferroviaires nationaux (-75%).
- **Matériels** : **équipement, hébergement et alimentation gratuits**. 21 jours de permission.

QUI PEUT S'ENGAGER ?

Les jeunes **Françaises et Français, âgés de 18 à 25 ans**, avec ou sans diplôme. Le Service national n'est pas obligatoire: il repose sur le **volontariat**.

Les seules conditions: être **motivé**, être de nationalité française, avoir entre 18 et 25 ans, avoir effectué sa journée de mobilisation (ex-JDC), présenter les aptitudes requises pour l'exercice de la fonction.

POURQUOI FAIRE SON SERVICE NATIONAL ?

- Contribuer aux missions des armées.
- Partager ses compétences et ses talents au service de la Nation.
- Vivre une expérience professionnelle et humaine porteuse de sens et à valeur.
- Reprendre son parcours avec un vrai plus et intégrer le vivier de la réserve de disponibilité pour 5 ans,
- ou poursuivre son engagement dans les armées, à temps plein (active) ou partiel (réserve).

Dès maintenant, tout jeune intéressé peut se renseigner et s'inscrire :

- via les sites internet des armées : www.sengager.fr/lamarinerecrute.gouv.fr/devenir-aviateur.gouv.fr
- auprès d'un CIRFA
- par téléphone : 09 70 84 51 51 (appel non surtaxé)
- auprès des animateurs de la journée de mobilisation (ex-JDC)

Il constitue son dossier de candidature, avec l'appui d'un conseiller en recrutement qui l'aidera à affiner ses choix. Il passe une visite médicale auprès d'un médecin militaire et son dossier fera l'objet d'un contrôle de sécurité. À la suite de commissions de sélection, régulièrement organisées au sein de chaque armée, le candidat est recontacté et informé du résultat.



Saint Maurin & agglomération

En cette période de désertification médicale, il est de grande importance de conserver le lien avec le corps médical, notamment pour les dépistages préventifs.

L
A

F
E
M
M
E



A cette occasion, nous revenons sur l'évènement du Bus du Coeur des Femmes partagé sur le site internet de la Mairie, et qui était à Agen au Péristyle du gravier les 5, 6 et 7 mai.

Pendant 3 jours, le Bus a accueilli les femmes en situation de vulnérabilité, pour un dépistage cardio-vasculaire et gynécologique.

Gratuit, sur inscription.

L'occasion d'un check-up permettant de détecter ces pathologies dont les symptômes passent souvent inaperçus chez la femme

CRÉATION DE LA MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE MULTI-SITES DE PUYMIROL

Au mois de juin 2026, la Maison de Santé de Puymirol a été créée, l'occasion de comprendre l'intérêt d'un tel dispositif dans votre parcours de soin.

Une maison de santé pluriprofessionnel, qu'est-ce que c'est?

C'est une association de professionnels de santé libéraux (pharmacienne, médecins, infirmières, kinésithérapeutes, diététicienne, podologue etc.) qui travaillent ensemble de manière coordonnée pour offrir des soins complets à la population, grâce à un système de dossier médical partagé agréé.

Quels sont les avantages?

Coordonnée par l'Agence Régionale de Santé du 47, la MSP contribue à améliorer l'accès aux soins de proximité et la qualité des prises en charge, grâce à des protocoles pluri-professionnels et un renforcement des politiques de prévention des pathologies.

Quels sont les projets?

- Rompre l'errance thérapeutique en accentuant la prise en charge pluridisciplinaire des patients porteurs de pathologies à forte prévalence dans les 13 communes de notre secteur (diabète, cholestérol, maladies cardiovasculaires)
- Accentuer la prévention et la protection vaccinale de la population
- Intégrer d'autres professionnels de santé partenaires

P
O
U
R

T
O
U
S

LES PROFESSIONNELS SIGNATAIRES :

Les Médecins généralistes Mr DESPEYSES et Mr NANDJOU - Puymirol

La pharmacienne Mme RENAUD - Puymirol

Les infirmières Mmes BONAMIE, COURTADE, DELPECH et LABRANDE - Puymirol

La podologue Mme COUFFIGNAL - Puymirol

Les kinésithérapeutes Mr JAOUEN et Mr DESALOS - Puymirol et La Sauvetat-de-Savères

La diététicienne Mme COUILLARD - Saint Maurin

Un point sur l'examen de prévention en santé ou EPS

L'examen de prévention en santé qu'est-ce que c'est?

C'est un examen de prévention qui est proposé aux assurés sociaux du régime général, totalement pris en charge par l'assurance maladie obligatoire, sans avance de frais pour les patients. Il est personnalisé et s'appuie sur les recommandations médicales les plus récentes en matière de prévention : c'est un moment privilégié pour faire le point sur sa santé. Anciennement appelé « bilan de santé gratuit » cet examen personnalisé, prend en compte votre âge, votre sexe, vos facteurs de risque et votre suivi médical.

A qui est-il destiné?

L'examen de prévention en santé est destiné en priorité aux personnes de plus de 16 ans éloignées du système de santé et en situation de précarité, qui ne bénéficient pas d'un suivi médical régulier réalisé par le médecin traitant.

Comment se déroule le bilan de santé?

- En pratique, l'examen se déroule dans un centre d'examen de santé (CES) de l'Assurance Maladie et dure environ 2 heures. Il est nécessaire de venir à jeun.
- Un agent d'accueil vous informe tout d'abord sur vos droits en santé et peut vous accompagner dans vos démarches : création de compte *ameli*, accès à *Mon espace santé*, demande de *Complémentaire santé solidaire*, déclaration de votre *médecin traitant*...
- Vous répondrez à un questionnaire médical. En fonction de vos réponses et des facteurs de risques propres à votre situation, des examens et des analyses biologiques pourront vous être proposés (prélèvements sanguins, analyses d'urine, test auditif, test cardiorespiratoire...).
- Un médecin vous reçoit en consultation, réalise un examen clinique et vous remet vos résultats d'analyses ou de tests en vous les expliquant. Si vous le souhaitez, il peut transmettre les résultats de l'ensemble des examens réalisés sur place à votre médecin traitant. Il discute aussi avec vous des suites à donner à votre examen de prévention en santé.

A quoi sert l'Examen de Prévention en Santé?

L'EPS est un moment privilégié pour :

- faire le point sur votre santé et échanger avec une équipe de professionnels de santé
- parler de vos préoccupations en toute confidentialité et obtenir des conseils personnalisés
- bénéficier d'actions de dépistage
- connaître les aides proposées par l'Assurance Maladie pour accéder aux soins
- dans certains centres d'examen de santé, découvrir les dispositifs d'accompagnement pour les maladies chroniques (personnes atteintes de diabète, asthmatiques, hypertendues...) dans le cadre des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP)

Où trouver mon centre d'examen?

Centre Examens Santé
1085 av Georges Guignard
47550 Boé

Comment prendre rendez-vous?

Par téléphone : 0553770252
Par mail : ces47@assurance-maladie.fr

Quelles sont les Horaires d'ouvertures du centre de santé?

Horaires : du Lundi au Vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

MEMO SUR LES PASTILLES D'IODE

A quoi servent-elles?

Les pastilles d'iode (comprimés d'iodure de potassium) distribuées aux abords des centrales nucléaires servent à protéger la glande thyroïde en cas d'accident nucléaire majeur entraînant un rejet d'iode radioactif dans l'environnement.

Principe de fonctionnement :

Leur fonctionnement repose sur un principe de saturation : la thyroïde a besoin d'iode pour fonctionner et capte tout l'iode disponible dans l'organisme. En ingérant une dose importante d'iode stable (non radioactif) avant ou peu après l'exposition, la glande est saturée et ne peut plus fixer l'iode radioactif qui pourrait être inhalé ou ingéré. Cela permet d'éviter que l'iode radioactif ne s'accumule dans la thyroïde et ne cause des dommages, notamment des risques de cancer de la thyroïde.

A noter

Il est important de noter que ces comprimés ne protègent que la thyroïde contre l'iode radioactif et n'offrent aucune protection contre les autres rayonnements ou éléments radioactifs.

Où se procurer les pastilles d'iode?

Les pastilles d'iode sont à récupérer dans les pharmacies.

Pour notre commune, adressez-vous à la pharmacie de Puymirol en vous munissant d'un justificatif de domicile par personne.



Posologie

Il y a une date de péremption et une posologie selon l'âge du patient ; se renseigner en pharmacie.

La distribution de ces comprimés est révisée et contrôlée régulièrement (tous les cinq ans en France) pour garantir leur efficacité.

Quand le prendre?

Un message d'alerte sera diffusé par tous les canaux pratiques.

Leur prise est ordonnée par les autorités généralement par le préfet et uniquement en cas de danger avéré de rejet d'iode radioactif et non de manière systématique ou préventive.

Le Transport Sur Réservation de Proximité

L'agglomération d'Agen a mis en place un nouveau service pour faciliter vos trajets de proximité : le Transport Sur Réservation (TSR).

Une offre de mobilité pour rompre l'isolement de nos communes rurales privées de lignes régulières, à un tarif accessible à tous. Vous réservez un trajet et un véhicule vient vous chercher. Il vous dépose aux horaires et lieux définis.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Déplacement entre 2 points d'arrêts de la zone Est. Par exemple : un départ de "École Saint-Maurin" pour une arrivée à "Salle des fêtes de Castelculier".
- Déplacement direct d'un point d'arrêt de la zone Est vers la Gare d'Agen, l'Hôpital, le Campus Michel Serres ou la Clinique Esquirol ou inversement.
- Déplacement d'un point d'arrêt de la zone Est vers un arrêt de la ligne urbaine 3 ou inversement. Par exemple : un départ de "Halle Mairie Saint-Maurin" pour une arrivée à l'arrêt "Petit Colayrac" de la ligne 3.

Fonctionnement du service :

Du Lundi au Samedi toute l'année (sauf les jours fériés).

Dès 4h et jusqu'à 23h avec "TSR Plus tôt, plus tard".

Tarif :

Il est le même sur tout le réseau Tempo, que vous preniez un bus ou un transport sur réservation.

L'achat d'un billet pour un trajet vous coûtera 1,50€.

Plusieurs formules : tarifs à la journée, abonnements mensuels ou annuels, tarifs préférentiels pour les revenus les plus modestes.

Zone Est – communes desservies :

- Agen
- Beauville
- Blaymont
- Bon-Encontre
- Castelculier
- CAUZAC
- DONDAS
- Engayrac
- La Sauvetat-de-Savères
- Lafox
- Puymirol
- Saint-Caprais-de-Lerm
- Saint-Jean-de-Thurac
- Saint-Martin-de-Beauville
- Saint-Maurin
- Saint-Pierre-de-Clairac
- Saint-Romain-le-Noble
- Saint-Urcisse
- Tayrac



ATTENTION



Les élèves ne peuvent pas prendre le TSR pendant les heures scolaires. Ils ne peuvent l'utiliser que le mercredi après-midi, les samedis et pendant les vacances scolaires.

Réserver vos trajets:

- Par le site web : tempo.transport-a-la-demande.fr
- Par téléphone au 05 53 48 90 10 (du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h à 18h30, le samedi de 9h30 à 12h30, sauf pendant les vacances scolaires ; pas de standard téléphonique les jours fériés)
- Par mail : tempobus@keolis.com (votre demande sera effective uniquement après réception d'un e-mail de confirmation de votre réservation). Il est possible de réserver jusqu'à 2 heures avant le départ !

Carte Zone Est



Les 2 points d'arrêts TSR de Saint-Maurin



www.tempo.transport-a-la-demande.fr

tempobus@keolis.com

05 53 48 90 10



Lignes scolaires

3 lignes scolaires desservent la commune et permettent à nos enfants de rejoindre leurs établissements.

N'oubliez pas de leur rappeler quelques consignes essentielles :

- Mettre le gilet de sécurité est obligatoire, le non-port est passible d'une amende en Aquitaine.
- Arriver à l'arrêt 5 minutes avant le passage du bus.
- Monter et descendre calmement.
- Valider leur carte en montant (en profiter pour saluer le chauffeur).
- Et surtout, ne jamais traverser devant le bus.



Fiche horaire Ligne scolaire RPI 219

Valable du 01/09/26 au 02/07/27
Ne circule pas pendant les vacances scolaires

RPI 219 TAYRAC - ST MAURIN

		LMV
TAYRAC	Bus	08:30
ST MAURIN	Bus	08:45
TAYRAC	Bus	09:00

RPI 219 TAYRAC - ST MAURIN

		LMV
TAYRAC	Bus	18:30
ST MAURIN	Bus	18:45
TAYRAC	Bus	19:00



Fiche horaire Ligne scolaire 218

Valable du 01/09/26 au 02/07/27
Ne circule pas pendant les vacances scolaires

218 SAINT-MAURIN - BON-ENCENTRE

		LMV
ST MAURIN	Bus	07:30
	Arrivée	07:35
	Départ	07:40
TAYRAC	Arrivée	08:30
	Départ	08:35
ST MAURIN	Arrivée	09:00
BON-ENCENTRE	Arrivée	09:05

218 BON-ENCENTRE - SAINT-MAURIN

		LMV
BON-ENCENTRE	Arrivée	12:00
ST MAURIN	Arrivée	12:05
	Départ	12:10
TAYRAC	Arrivée	12:50
	Départ	12:55
ST MAURIN	Arrivée	13:30
	Départ	13:35



Fiche horaire Ligne scolaire 216

Valable du 01/09/26 au 02/07/27
Ne circule pas pendant les vacances scolaires

(M1 : 01/09/26)

		LMV
216	SAINT-MAURIN - PUYMOREL - AGEN	
SAINT-MAURIN	Bus	08:30
PUYMOREL	Bus	08:45
AGN	Bus	09:00
SAINT-MAURIN	Bus	09:15
PUYMOREL	Bus	09:30
SAINT-MAURIN	Bus	09:45
SAINT-MAURIN	Bus	10:00
PUYMOREL	Bus	10:15
SAINT-MAURIN	Bus	10:30
SAINT-MAURIN	Bus	10:45
PUYMOREL	Bus	11:00
SAINT-MAURIN	Bus	11:15
SAINT-MAURIN	Bus	11:30
PUYMOREL	Bus	11:45
SAINT-MAURIN	Bus	12:00
SAINT-MAURIN	Bus	12:15
PUYMOREL	Bus	12:30
SAINT-MAURIN	Bus	12:45
SAINT-MAURIN	Bus	13:00
PUYMOREL	Bus	13:15
SAINT-MAURIN	Bus	13:30
SAINT-MAURIN	Bus	13:45
PUYMOREL	Bus	14:00
SAINT-MAURIN	Bus	14:15
SAINT-MAURIN	Bus	14:30
PUYMOREL	Bus	14:45
SAINT-MAURIN	Bus	15:00
SAINT-MAURIN	Bus	15:15
PUYMOREL	Bus	15:30
SAINT-MAURIN	Bus	15:45
SAINT-MAURIN	Bus	16:00
PUYMOREL	Bus	16:15
SAINT-MAURIN	Bus	16:30
SAINT-MAURIN	Bus	16:45
PUYMOREL	Bus	17:00
SAINT-MAURIN	Bus	17:15
SAINT-MAURIN	Bus	17:30
PUYMOREL	Bus	17:45
SAINT-MAURIN	Bus	18:00
SAINT-MAURIN	Bus	18:15
PUYMOREL	Bus	18:30
SAINT-MAURIN	Bus	18:45
SAINT-MAURIN	Bus	19:00
PUYMOREL	Bus	19:15
SAINT-MAURIN	Bus	19:30
SAINT-MAURIN	Bus	19:45
PUYMOREL	Bus	20:00
SAINT-MAURIN	Bus	20:15
SAINT-MAURIN	Bus	20:30
PUYMOREL	Bus	20:45
SAINT-MAURIN	Bus	21:00
SAINT-MAURIN	Bus	21:15
PUYMOREL	Bus	21:30
SAINT-MAURIN	Bus	21:45
SAINT-MAURIN	Bus	22:00
PUYMOREL	Bus	22:15
SAINT-MAURIN	Bus	22:30
SAINT-MAURIN	Bus	22:45
PUYMOREL	Bus	23:00
SAINT-MAURIN	Bus	23:15
SAINT-MAURIN	Bus	23:30
PUYMOREL	Bus	23:45
SAINT-MAURIN	Bus	24:00

		LMV
216	AGN - PUYMOREL - SAINT-MAURIN	
AGN	Bus	08:30
PUYMOREL	Bus	08:45
SAINT-MAURIN	Bus	09:00
AGN	Bus	09:15
PUYMOREL	Bus	09:30
SAINT-MAURIN	Bus	09:45
AGN	Bus	10:00
PUYMOREL	Bus	10:15
SAINT-MAURIN	Bus	10:30
AGN	Bus	10:45
PUYMOREL	Bus	11:00
SAINT-MAURIN	Bus	11:15
AGN	Bus	11:30
PUYMOREL	Bus	11:45
SAINT-MAURIN	Bus	12:00
AGN	Bus	12:15
PUYMOREL	Bus	12:30
SAINT-MAURIN	Bus	12:45
AGN	Bus	13:00
PUYMOREL	Bus	13:15
SAINT-MAURIN	Bus	13:30
AGN	Bus	13:45
PUYMOREL	Bus	14:00
SAINT-MAURIN	Bus	14:15
AGN	Bus	14:30
PUYMOREL	Bus	14:45
SAINT-MAURIN	Bus	15:00
AGN	Bus	15:15
PUYMOREL	Bus	15:30
SAINT-MAURIN	Bus	15:45
AGN	Bus	16:00
PUYMOREL	Bus	16:15
SAINT-MAURIN	Bus	16:30
AGN	Bus	16:45
PUYMOREL	Bus	17:00
SAINT-MAURIN	Bus	17:15
AGN	Bus	17:30
PUYMOREL	Bus	17:45
SAINT-MAURIN	Bus	18:00
AGN	Bus	18:15
PUYMOREL	Bus	18:30
SAINT-MAURIN	Bus	18:45
AGN	Bus	19:00
PUYMOREL	Bus	19:15
SAINT-MAURIN	Bus	19:30
AGN	Bus	19:45
PUYMOREL	Bus	20:00
SAINT-MAURIN	Bus	20:15
AGN	Bus	20:30
PUYMOREL	Bus	20:45
SAINT-MAURIN	Bus	21:00
AGN	Bus	21:15
PUYMOREL	Bus	21:30
SAINT-MAURIN	Bus	21:45
AGN	Bus	22:00
PUYMOREL	Bus	22:15
SAINT-MAURIN	Bus	22:30
AGN	Bus	22:45
PUYMOREL	Bus	23:00
SAINT-MAURIN	Bus	23:15
AGN	Bus	23:30
PUYMOREL	Bus	23:45
SAINT-MAURIN	Bus	24:00



Contact
Agence commerciale TEMPO
1 place Rabelais – Gare SNCF
47000 Agen
Du lundi au vendredi de 13h à 18h30
Accueil téléphonique : 05 53 48 90 10
8h45 – 12h30 / 13h30 – 18h30

Les aventures de l'école



Maitresses Catherine et Philippine, Carole et Maïa ont accueilli pour l'année scolaire 2025 2026, 33 petites têtes. Nos élèves ont tout au long de l'année, voyagé autour du monde à bord de leur paquebot et ont découvert de nouveaux pays et de nouvelles traditions. Carole, notre cantinière, aidée de Maïa ont préparé des plats typiques de chaque continent pour éveiller les papilles des élèves.

De nombreux projets ont été réalisés durant cette année : participation au concours littéraire des Incorruptibles, plantation des arbres dans la commune, déguisements effrayants pour Halloween, présentation d'une pièce de théâtre de Noël « Panique au Pôle Nord ! », cycle de natation à Aquasud, apprendre à porter secours, visite du musée de l'Abbaye, visite du collège, randonnée de fin d'année, spectacle dans les jardins de l'Abbaye et évidemment, **notre voyage scolaire à Labenne du 20 au 22 avril** ! Les élèves ont pu visiter l'Aquarium de Biarritz, la Cité de l'Océan et faire un tour de bateau sur la côte. Ces moments sont précieux et nous en gardons tous, **un souvenir inoubliable**. Nous tenons à remercier la Mairie de Saint-Maurin qui, par leur aide financière, a rendu ce voyage possible et toutes les personnes (*parents, élèves, voisins, entreprises...*) qui se sont impliquées pour permettre aux enfants de vivre cela.



A la fin d'année, les élèves ont connu un épisode caniculaire mais ont pu être accueillis à l'école dont toutes les pièces sont climatisées. Nous avons souhaité d'excellentes vacances aux enfants et une **bonne rentrée au collège pour nos CM2** qui ont quitté cette école après 5 ans ici.

Nous sommes repartis avec des souvenirs plein la tête...



Pour l'année scolaire 2026-2027, nous accueillerons les CP à la suite de la fermeture d'une classe à Tayrac. C'est donc 38 élèves qui seront présents à Saint Maurin et nous partirons pour un voyage à travers le temps : dinosaures, hommes préhistoriques, châteaux forts... Des projets sont étudiés pour faire en sorte de rendre ce voyage le plus réel possible.

Bonne rentrée à tous.



Un peu d'histoire

Septembre 1924 : Saint-Maurin inaugure son monument aux morts

Quelques années après la fin de la Première Guerre mondiale, un monument est érigé au cœur du village, devant l'église Saint-Martin, pour rendre hommage aux enfants du pays, tombés pour la France.

Réalisée par le sculpteur agenais Jean Descompts, l'œuvre se distingue par son caractère profondément rural : un paysan, faucille à la main, se recueille devant le casque de son fils disparu. Elle est classée aux monuments historiques.

Ce monument occupe aujourd'hui une place centrale dans la mémoire collective. Devant lui, générations après générations, élus, anciens combattants, habitants et écoliers se recueillent pour perpétuer le souvenir des soldats disparus. Il rappelle avec sobriété et émotion les profondes blessures que la Première Guerre mondiale a laissées dans les familles saint-maurinoises.



Discours manuscrit du docteur André Gayral
Président du comité du monument aux morts de la guerre



21 Septembre 1924
Inauguration du monument aux morts de la commune de Saint-Maurin

Messieurs, Messieurs, mes Enfants,

En venant pour quelques instants, occuper cette place, à laquelle j'ai été si gracieusement convié par le premier magistrat et le conseil municipal tout entier de la commune de Saint-Maurin, permettez-moi d'être à mon devoir, de vous apporter en ce jour de commémoration solennel, le salut fraternel, ému et vibrant des anciens combattants de la section de Beauville.

Laissez-moi saluer également en la personne de leur maire, messieurs les membres du conseil municipal, Monsieur le président du comité d'inauguration ainsi que tous les membres politiques, les anciens combattants et en particulier, vous mes Tassevillers sans nul doute, monsieur Pierre Marraud secrétaire et son collègue général du Lot-et-Garonne, ancien ministre de l'intérieur et président d'honneur de la section des combattants de Beauville, qui par leur présence rehaussent d'un si vil éclat l'imposante cérémonie de ce jour.

Je suis heureux comme survivant de la grande guerre, je devrais dire plutôt : C'est un honneur pour moi comme président des anciens combattants de Beauville, que de me trouver aujourd'hui au milieu de vous, car pour vous comme pour moi, la journée d'aujourd'hui est un jour de joie, de tristesse et de souvenir.

Joie, tristesse, souvenir, est ce que ces trois mots ne vibrent pas aujourd'hui dans vos cœurs attendris.

Je les devins, je les lis je les vois dans vos yeux où les larmes commencent à perler, car ils vous rappellent des faits, des jours, des heures, qu'un cœur vraiment français ne peut jamais oublier.

Reprenons si vous voulez bien ces trois mots à rebours.

SOUVENIR

N'est-ce pas pour vous aujourd'hui le jour du souvenir ? qui d'entre vous le contesterait ? Vous voilà déjà loin de 10 ans du jour où la cloche de votre village a sonné les appels de la patrie en danger. A ces appels tout le monde est parti, chacun a fait son devoir et a laissé au foyer des êtres chers, un père, une mère, une femme, des enfants, un frère, une sœur, un grand père, une grand mère, que sais-je, et tant d'autres, sans oublier les amis.

Adieu, bonjour, au revoir, ce sera sourd, et si peu nous serons là.

Mais les jours se sont succédés, les années ont suivi, la bataille a fait rage, la mitraille a dominé, les uns sont revenus et beaucoup sont restés.

Et vous vous êtes rappelés et vous vous êtes souvenus que des êtres chers sont partis le soir sur les brèves et que des êtres chers ne sont pas revenus.

A ceux que le sort des batailles a permis de revoir, joie et festin à leur retour dans leur foyer.

A ceux qui sont restés là-bas, bien loin, vous la froide terre des champs de bataille qu'ils ont arrosés de leur sang, vous vous êtes rappelés qu'à ceux-là il manquait quelque chose.

N'avait-ils pas droit eux aussi au festin ?

Ah ! certes ce n'est pas le repas fragile et de courte durée qu'il leur fallait, c'est quelque chose de plus grand, de plus durable, quelque chose qui leur assure à la postérité et pour des siècles la gloire qui les rend immortels.

Le feu dont ils se sont servis pour repousser l'ennemi, le bronze qui les a tués, la pierre qui les a recouverts, le marbre qui les a immortalisés, voilà ce qu'il leur fallait.

Et alors qu'avez-vous fait ?

Ce que, depuis que le monde existe, depuis que l'âge de raison et de reconnaissance sont apparus sur la terre, aussi bien chez les peuples sauvages que chez les peuples civilisés, vous avez fait ériger un monument en leur honneur.

Et qui, le voit bien ce bon monument, le monument du souvenir.

Vous le contemplez de vos yeux attristés, vous l'admirez, vous le chérissez, vous le portez dans vos cœurs.

Quel sujet pouvait-il être mieux choisi pour traduire vos sentiments de reconnaissance. Ce père courageux, chassé dès le début par l'ennemi, puis revenu au pays pour reconstruire et au milieu de ses champs, le front baissé par le soleil et ravagé par les rides de la douleur et de la tristesse, qui la faucille à la main et reconnaissant son champ semé tout à coup par un casque oublié, vide de tout corps humain et qui il croit reconnaître pour être celui de son fils qui n'est pas revenu.

Soudain, extasié, recueillissant il se rappelle qu'il est tombé pour la France.

Le voilà bien le souvenir.

Discours de Mr Deldebat Louis,
chevalier de la Légion d'honneur et médaillé militaire

Histoire d'eau



*L'Escorneboeuf automne
2026 - Laroque Saint
Maurin*

*Nous rappelons que nous sommes
encore en alerte renforcée pour
l'eau.*

*Pour plus de détails vous pouvez
contacter le site gouvernemental :
vigieau.gouv.fr/situation
qui vous permettra d'en savoir plus
sur les restrictions préfectorales de
votre secteur.*

ALERTE RENFORCÉE

L'eau potable est en alerte renforcée à votre adresse.

Situation au 23 septembre 2020

Réduction de tous les prélèvements en eau et interdiction des activités impactant les milieux aquatiques. Restrictions renforcées d'arrosage, de remplissage et de vidange des piscines, de lavage des véhicules et d'irrigation de cultures.

Les informations affichées sur cette page facilitent la consultation, mais ne remplacent pas l'arrêté officiel signé. Ces documents sont fournis par les services locaux de l'État ou les collectivités. Si l'un d'eux ne vous est pas accessible, [contactez l'équipe Vigieau](#) pour être orienté vers une alternative.



Eau souterraine

Ce sont toutes les eaux se trouvant sous la surface du sol : les nappes phréatiques, nappes profondes, etc. Vous utilisez cette eau, si vous disposez d'un puits ou d'un forage



Eau superficielle

Il s'agit pour l'essentiel des cours d'eau, des lacs et des eaux de ruissellement. Vous êtes concernés si vous prélevez directement dans un cours d'eau.



Eau potable

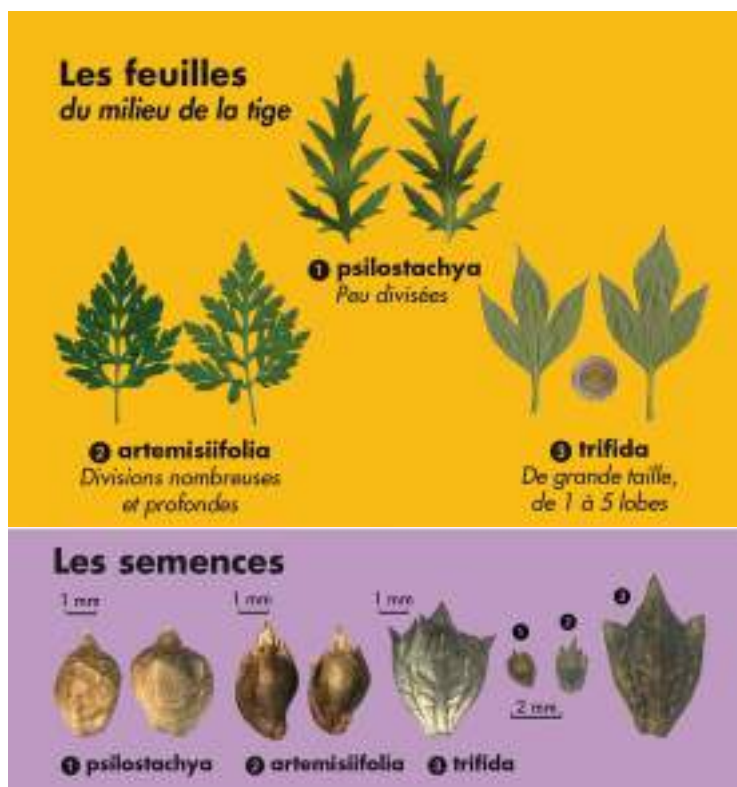
L'eau potable provient des nappes et des cours d'eau. Elle est traitée en plusieurs étapes afin de lui donner la qualité de l'eau potable. Elle est ensuite acheminée jusqu'à votre domicile.



*L'Escorneboeuf printemps
2023 - Route des oiseaux
Saint Maurin*

Reconnaissance des plantes toxiques

L'envahissement du territoire français par les 3 espèces d'Ambrosie constitue une préoccupation de santé publique. Afin de renforcer la coordination des moyens de lutte contre cette plante annuelle allergisante, le Ministère chargé de la Santé et l'INRAE ont mis en place l'observatoire des ambrosies en juin 2011. L'observatoire met en valeur et favorise les actions efficaces pour un meilleur contrôle du développement de la plante et une réduction de son impact sur la santé et les milieux. Il a également pour tâche d'encourager la mise en place d'actions de prévention et de lutte, intégrant à la fois la gestion à court terme (production de pollen) et la gestion à long terme (production de semences) de cette plante envahissante, dans un contexte de respect de règles écologiques.



Santé publique: Le pollen de l'ambrosie est extrêmement allergisant. Il provoque des rhinites, des conjonctivites, de la toux et peut déclencher ou aggraver des crises d'asthme entre août et octobre.

Comment agir en Nouvelle-Aquitaine ?

Implantation locale : La plante prolifère dans les milieux ouverts et perturbés (chantiers, bords de routes, friches et parcelles agricoles) .

Reconnaître la plante : Elle possède des tiges velues (parfois rougeâtres) et des feuilles vertes profondément découpées des deux côtés, sans odeur particulière lorsqu'on les froisse.

Signaler : Pour participer à la surveillance régionale, vous pouvez déclarer toute observation de la plante sur la plateforme nationale de signalement.

<https://signalement-ambrosie.atlasante.fr/>



Ambrosie	Forme de vie	Hauteur (cm)	Feuilles	Semences (mm)
à épis grêles	pérenne à rhizomes	de 10 à 90	1-2 divisions	2 - 3
à feuilles d'armoise	annuelle	de 10 à 250	nombreuses divisions	2 - 4
trifide	annuelle	de 40 à 400	de 1 à 5 lobes	>6 ; pilosité

3 ESPÈCES ALLERGISANTES en expansion en Europe



Ambrosie à épis grêles

Ambrosia psilostachya DC.

- Pérenne
- De 0.10 m à 0.90 m
- Champs abandonnés, bords de route
- Assez rare et dispersée dans toute l'Europe



Ambrosie à feuilles d'armoise

Ambrosia artemisiifolia L.

- Annuelle
- De 0.10 à 2.50 m
- Champs, bords de rivière, bords de route
- Commune dans une grande partie de l'Europe à l'exception de la zone méditerranéenne



Ambrosie trifide

Ambrosia trifida L.

- Annuelle
- De 0.40 m à 4.00 m
- Champs
- Rare en Europe, populations localisées

selon l'espèce, de 10 cm à 4 m de hauteur



Commerces

Nos équipes restent mobilisées pour développer l'offre de commerces et de services de proximité à Saint-Maurin. Nous avons le plaisir d'accueillir depuis le début du mois d'octobre, un boucher ambulant, en complément de notre fidèle coiffeuse. Les recherches se poursuivent afin d'attirer d'autres commerçants, tels qu'un poissonnier, un fromager...

BOUCHERIE - CHARCUTERIE Thierry DAUMIÈRES



TOUS LES VENDREDIS
MATINS DE 9H À 10H15



PLACE DU VILLAGE



06.29.55.02.04

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Achats à la Ferme



Thierry DAUMIÈRES

82190 BOURG DE VISA - Tél. : 06 29 55 02 04

Mardi : Foyrac • Mercredi : Laurette • Jeudi : Bourg de Visa
Vendredi : Laurette • Samedi : Mantaigu du Quercy • Dimanche : Bourg de Visa

JOSYE MOBIL COIFFURE



TOUS LES JEUDIS
MATINS



PLACE DU VILLAGE



06.84.36.48.09

ÉPICERIE SAINT-MAURINOISE



Lundi : fermé

Mardi : 8h30-13h 16h-19h30

Mercredi : 8h30-13h 16h-19h

Jeudi : 8h30-13h 16h-19h30

Vendredi : 8h30-13h 16h-19h

Samedi : 8h30-13h 15h-19h

Dimanche : 8h30-13h



RUE PRINCIPALE



05.53.67.98.59

Pizzas à emporter tous les
mardis et jeudis soirs
Menu du jour du mardi au
vendredi midi

Cet été, une friterie ambulante s'est installée une fois par semaine sur la place du village. Après trois passages seulement, les responsables ont choisi d'interrompre leur tournée. La commune remercie les habitants qui ont soutenu cette initiative et participé à ces moments conviviaux.

Nouveaux professionnels

De nouvelles chambres d'hôtes/meublées de tourisme sont déclarés depuis le 1er janvier 2026



**Chez Mme Anne-Laurence ROY
et Mr Jean-Michel GUALDE**

19 rue Basse,
4 chambres pour 2 personnes et
une pour 3 personnes,
4 épis, Gites de France
06.71.10.49.82
clos.saintmaurin@gmail.com

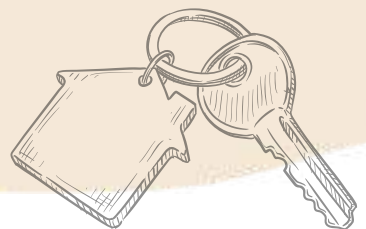


Chez Mme Olivia LELOUP
425 chemin des Chevreuils,
pour 6 personnes, toute l'année,
3 étoiles Gites de France
06.75.51.18.68 olivia.leloup@yahoo.fr

Chez Mr Bryn BENNETT
9 route de Montjoi, pour 3 personnes,
d'avril à octobre, pas de classement.
tel : 7891682447

Bryn.bennett@macnnett.co.uk

Chez Mr Herselman HATTINGH
456 route des Coteaux, pour 4
personnes, de juin à septembre, pas
de classement.



Retrouvez toutes les offres d'hébergement de la commune sur le site Internet de la mairie, dans le rubrique Vie Locale - Tourisme.

Tourisme en Lot-et-Garonne

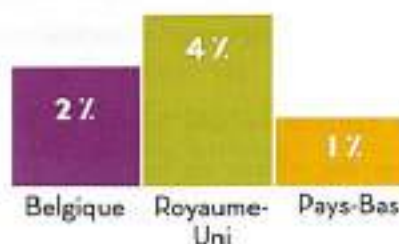
enquête ipsos

ORIGINE DE LA CLIENTÈLE

89% de la clientèle des séjours est **Française**



11% de la clientèle des séjours est **étrangère**



PROFIL DE LA CLIENTÈLE

1/3 des visiteurs ont **plus de 56 ans**
1/4 des visiteurs ont **moins de 25 ans**

67% des séjours sont réalisés par des **couples et des familles**



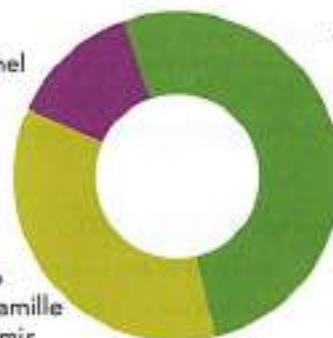
24% des séjours sont réalisés par des **retraités**

MOTIFS DE SÉJOUR

12% motif **professionnel**

48% **vacances et loisirs**

33% **visite à la famille ou aux amis**



RÉPARTITION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

464 millions d'euros

de retombées économiques directes

199 M€ Hébergement	82 M€ Achats alimentaires, traiteurs	76 M€ Restaurants, cafés, bars	30 M€ Visites et activités
------------------------------	--	--	--------------------------------------

Sources : INSEE, étude des clientèles touristiques en Nouvelle-Aquitaine 2025, menée par IPSOS-BVA et pilotée par le CRT en partenariat avec Tourisme Lot-et-Garonne (étude disponible dans son intégralité sur l'espace pro).

Une Pin-up dans le village



Une passion rétro au cœur de Saint-Maurin

Habitante de Saint-Maurin depuis février 2024, vous m'avez connue sous le prénom de Stéphanie, ou sous mon surnom « Namour ». Je me suis investie dans la vie du village en rejoignant le Football Club Saint-Maurinois, devenu ma famille de cœur, ainsi que La Boule Saint-Maurinoise.

Depuis septembre 2025, je me suis également lancée dans une nouvelle aventure : celle de la pin-up, sous le pseudo Phénix Mysti'Rose.

À la suite de mon premier concours, j'ai été encouragée à poursuivre cette passion. J'ai alors découvert Miss Pin-Up France, un concours national fondé en 2013 par Cathy, avec des élections régionales dans plusieurs régions de France. Ouvert à toutes les femmes, sans critère de taille, de poids ou d'âge, il met en avant la personnalité, la passion, l'élégance et la confiance en soi.

Cette aventure m'a permis d'obtenir le titre de 2^e Dauphine Miss Pin-Up Nouvelle-Aquitaine 2026, lors de l'élection régionale organisée par Eva Mauve, présidente de l'Aquitaine Vintage Rétro Academy (AVRA). Je participerai ainsi à l'élection nationale, le 24 octobre 2026 à Ambert.

Être une Pin-up, ce n'est pas un déguisement, mais une attitude et un état d'esprit. À travers les tenues, les coiffures et le maquillage, je prends plaisir à faire vivre les codes d'antan et à partager cet univers.

Cette passion m'a surtout permis de reprendre confiance en moi et de révéler une partie de moi qui était restée longtemps éteinte. Elle m'a aussi offert de belles rencontres, comme Corinne, de Gas Station à Saint-Antoine-de-Ficalba, toujours de bon conseil.

Un immense merci à toutes les personnes qui m'accompagnent et me soutiennent dans cette belle aventure : Namour, mes sœurs, mes belles-filles, mes amies, sans oublier toutes les personnes qui m'entourent et qui, chacune à leur manière, contribuent à faire vivre cette belle passion. ❤️

Je tiens également à adresser mes sincères remerciements à Monsieur le Maire pour m'avoir offert la possibilité de partager mon parcours et ma passion dans l'Escornebœuf. C'est un véritable plaisir de pouvoir faire découvrir cet univers qui me tient tant à cœur au sein de notre village. 🌹

Je suis une Pin-up par passion... pas par obligation.

Pinupement,



Phénix Mysti'Rose



Les asso st Maurinoises

**APE
L'ASSOCIATION DES
PARENTS D'ELÈVES**

*Emilie CHEVREAU
Tél: 06 22 74 26 56*

**BIK'CARS KUSTOM &
DECIBEL**

*Claude RODRIGUEZ
Tél: 06 77 17 35 62*

**LA BOULE SAINT-
MAURINOISE**

*Francis VALETTE
Tél: 06 07 35 90 70*

LES CLUB DE L'ABBAYE

*Gilles BOVEROD
Tél: 06 89 54 17 07*

**ECOLE DU CHAT DU
COTEAU**

*Sylvie KERZONCUP
Tél: 06 53 87 42 60*

COMITE DES FÊTES

*Sabrina DUJARDIN
Tél: 07 56 82 07 14
cdfsaintmaurin@gmail.com*

**FOOTBALL CLUB ST-
MAURINOIS**

*Sébastien MASSIAS
Tél: 06 14 86 26 21
532975@ifna.fr*

NATURAL MOVES

*Inge STRUYF
struyfinge@gmail.Com*

FOYER RURAL

*Josette ZANON
foyerrural47.stmaurin@gmail
.com
Tél: 06 74 80 81 76*

**SOCIÉTÉ DE CHASSE
ST-MAURINOISE**

*Etienne LEROYER
Tél: 06 85 50 90 57*

T-ROCK

*Philippe MILAN
Tél: 06 45 62 76 36*

LES VIEUX CHÊNES

*Sylvie KERZONCUP
Tél: 06 53 87 42 60
& Linda ROWE
Tél: 05 53 95 38 31*

LES AMIS DE L'ABBAYE

*Gérard Deflisque
Tél: 06 80 54 16 68*

Kustom & décibels

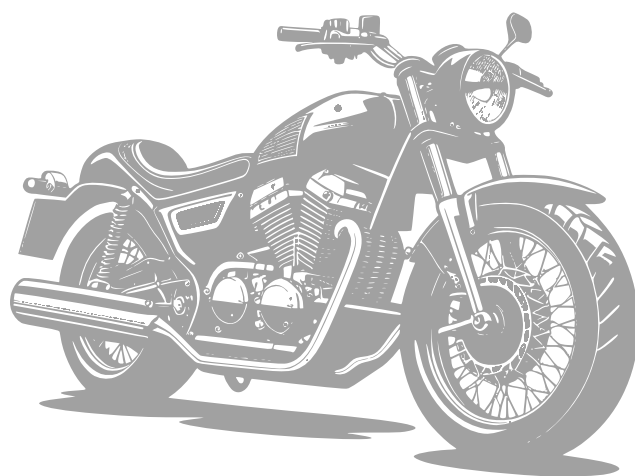


Notre festival kustom & décibels s'est déroulé du 5 au 7 juin avec une bonne fréquentation où le thème du Rock à Billy a été bien apprécié.

Les autos et les motos américaines étaient à l'honneur.

Nous devrions remettre ça le premier weekend de juin 2027 si tout va bien.

Claude RODRIGUEZ



T-rock

Bonjour à tous,

la 5ème édition du T-rock Fest a été un succès au niveau qualité musicale.

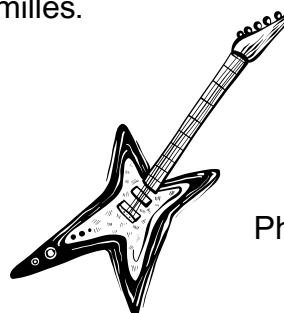
Une plus grande scène avait été installée pour l'occasion. Chaque année le public et les groupes félicitent l'accueil et le travail réalisé par les bénévoles.

Néanmoins, le manque de public a pour conséquence un déficit assez important sur le bilan financier de l'évènement. Nous avons dans un premier temps lancé une cagnotte et d'autres projets sont à l'étude pour combler celui-ci.

Pour finir, l'association a une pensée pour les Saint-maurinois(e)s qui nous ont quitté cette année et s'associe à la peine des familles.

Bonne fin d'année à tous

Merci



Philippe Milan

La Boule Saint-Maurinoise

Bonjour,

Je me présente : Francis Valette, nouveau président de la pétanque – La Boule Saint-Maurinoise.

Avec mon équipe de bénévoles et le changement de bureau, nous avons remis les terrains en état afin d'offrir un meilleur jeu et d'attirer davantage de monde dans notre charmant village.

Nos concours ont lieu de fin juin à mi-septembre.

Cette année, comme souvent, a été marquée par les orages : seuls deux concours ont dû être annulés par précaution.

Pour les nouveaux arrivants du village, nous proposons des concours le samedi soir à 21 h, en doublettes, avec vos amis, vos femmes, vos enfants ou vos proches.

Une seule règle : s'amuser.

Des jetons sont cumulés au fil des parties gagnées, permettant de décrocher un lot durant la saison ou la suivante.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour venir découvrir l'univers de la pétanque et cette ambiance familiale qui nous tient à cœur.

J'aimerais remercier la mairie pour les travaux d'éclairage ainsi que pour son soutien durant cette nouvelle saison.

J'en profite également pour adresser un grand merci aux bénévoles. Ils ont consacré de nombreux samedis par amour de la pétanque et pour faire vivre notre village. Merci à tous pour votre implication.

Francis Valette
Président



L'école du chat du coteau

Bonjour,

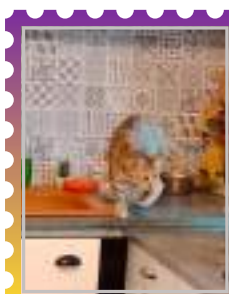
Bienvenue à tous les amis des chats, et à ceux qui veulent s'en débarrasser.

Vous allez me dire que je me répète, exactement, c'est parce que encore et encore il y a de nouveaux chats qui ont élu domicile à Saint Maurin....

D'où viennent-ils ? On ne le saura pas, aucun n'est identifié bien sûr, c'est pourtant une obligation légale, surtout pour la cession d'un animal, même à titre gratuit, « contre bons soins », qu'on retrouve à la rue dans un état pitoyable.

Et non stérilisés, donc avec des petits qu'il faut vite attraper pour stopper la prolifération grâce à la STÉRILISATION.

L'association possède de nombreux chats, 18 sans compter ceux qu'on nourrit au Cht'Lm, et ceux de la côte de Marot.



La petite Tulipe a dû être amputée de sa patte arrière droite, paralysée qui devenait dangereuse pour sa santé. Elle s'est très bien adaptée et ses copains se sont habitués à sa nouvelle démarche. Elle saute et court comme les autres, fatigue un peu plus vite et prend le temps de se reposer.

Elle ne se laisse pas dépérir, elle n'a que 4 ans, et a été sauvée avec son frère Toupie à 6 mois. Ils étaient nés aux silos à Castelsagrat, nourris par Annie, une mamie au grand cœur. Bien sûr, cela a eu un coût, l'association a déboursé près de 300 euros.



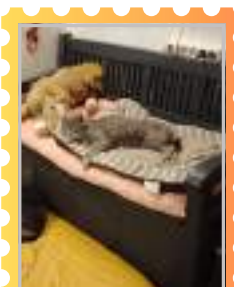
La jolie Biscotte a été trappée route de Montjoi, sans qu'il ait été possible d'attraper son fils(?) siamois aussi. Elle a été stérilisée, identifiée et déparasitée. Elle reste très sauvage et ne s'est pas montrée depuis sa libération à Fourcade. Ce qui ne veut pas dire qu'elle est loin... Elle a passé 10 jours dans nos cages de convalescence,

à la maison pour essayer de la sociabiliser. Elle n'a jamais aimé être touchée et aurait 2 ans, d'après les vétérinaires.

La jolie Léa, qui a maintenant 11 ans, trouvée avec sa sœur Liko alors qu'elles n'étaient pas sevrées, pesait moins de 200g. Nourrie au biberon, la belle Léa est restée très exclusive et la compagnie des autres chats la dérangeait alors elle a choisi sa famille d'accueil à 2km de là. Elle y avait passé 2 ans avant que des personnes l'amènent chez le vétérinaire qui m'a contactée, heureusement que Léa était pucée !!! Je remercie chaleureusement Lieve et Paul pour leur générosité et l'amour qu'ils donnent à Léa.



Cette année, nous avons perdu Arpège, alias Grou gris à 17 ans. Il était devenu boulimique et buvait énormément, et malgré tout, devenait de plus en plus maigre. Le vétérinaire lui a trouvé un diabète qui n'a pas pu être soigné, et j'ai dû lui dire au revoir. C'était un gros matou récupéré après le placement en EHPAD de Marthe qui vivait à Baliverne, logement pour personnes âgées à Valence D'Agen en 2019.



Nous savons où nos chats logent, lorsque nous arrivons à les placer. Ainsi même en cas de changement de coordonnées de l'adoptant, l'École du Chat est toujours joignable pour récupérer l'animal.

Pour une somme de 20€ par an vous devenez adhérent de L'École du Chat du Coteau et vous nous aiderez à sauver encore plus de Chamis.

Nous acceptons tous les dons même petits pour aider nos amis qui mangent des sachets Whiskas et Félix, et des croquettes Ultima et Purina One.

Nous remercions la Mairie de Saint Maurin pour la subvention qui nous a été allouée.

L'Ecole du Chat du Coteau
Fourcade 369 chemin de l'Escorneboeuf
47270 Saint Maurin
Association loi 1901



Inscrite en préfecture sous le numéro W471105469



Pour l'École du Chat du Coteau,
Sylvie KERZONCUF Claire COURILLON
Angélique RIVIERE-ORTOLAN



Comité des fêtes



Une nouvelle équipe déjà en mouvement !

Le 12 août dernier, le nouveau Comité des fêtes de Saint-Maurin s'est réuni pour la première fois.

Cette première rencontre a rassemblé de nouveaux visages, habitants de Saint-Maurin mais aussi des personnes venues des communes voisines, avec un point commun : l'envie de s'investir et de participer activement à la vie et à l'animation du village.

Dès cette première réunion, l'enthousiasme était au rendez-vous. Les idées ont fusé, les échanges ont été nombreux et les projets n'ont pas tardé à se concrétiser.

En, à peine une semaine, notre premier rendez-vous est déjà presque entièrement ficelé !

Le 26 septembre, en collaboration avec la Mairie de Saint-Maurin un bal populaire a été organisé. Une belle occasion de nous retrouver et de lancer ensemble cette nouvelle aventure, et ce n'est que le début ! D'autres animations sont déjà en préparation d'ici la fin de l'année 2026, avec toujours la même envie : proposer des rendez-vous conviviaux, festifs et ouverts à toutes les générations.

Notre volonté est de redonner une véritable dynamique au Comité, de créer des moments de partage et de rassemblement, mais aussi de travailler avec les associations, les acteurs locaux et toutes celles et ceux qui souhaitent apporter leurs idées ou simplement un peu de leur temps.

Une nouvelle équipe, de nouvelles énergies, beaucoup d'idées... et surtout une immense envie de faire vivre Saint-Maurin !

Nous avons hâte de partager la suite avec vous.

Sabrina Dujardin

Présidente du Comité des fêtes de Saint-Maurin et toute l'équipe du Comité

**STRUCTURE ESSENTIELLE POUR LA PRÉSERVATION DE LA VIE DU VILLAGE
LE COMITÉ DES FÊTES PERMET DE MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE**

***Plus le nombre de bénévoles
sera élevé, plus il sera
confortable d'organiser les
manifestations !
Vous avez envie de partager de
bons moments tout en donnant
un peu de votre temps, faites-
vous connaître auprès de
l'association !***



Football club Saint-Maurinois



Bonjour à tous,

Cette 47^e année du club de football fut, comme toujours, intense, joyeuse et prenante. Nous avons accompagné nos jeunes U8/U9 sur différents terrains lors des tournois. Les enfants se sont bien amusés, avec de belles victoires, du sérieux et beaucoup de bonne humeur.

Pour les vétérans, cela a été plus compliqué cette saison, avec peu de matchs disputés en raison de la météo et d'un manque d'effectif. Pour remédier à cela, nous avons décidé cette année de nous associer avec le club de Lamagistère, en proie aux mêmes problèmes, afin de pouvoir proposer un calendrier bien plus fourni.

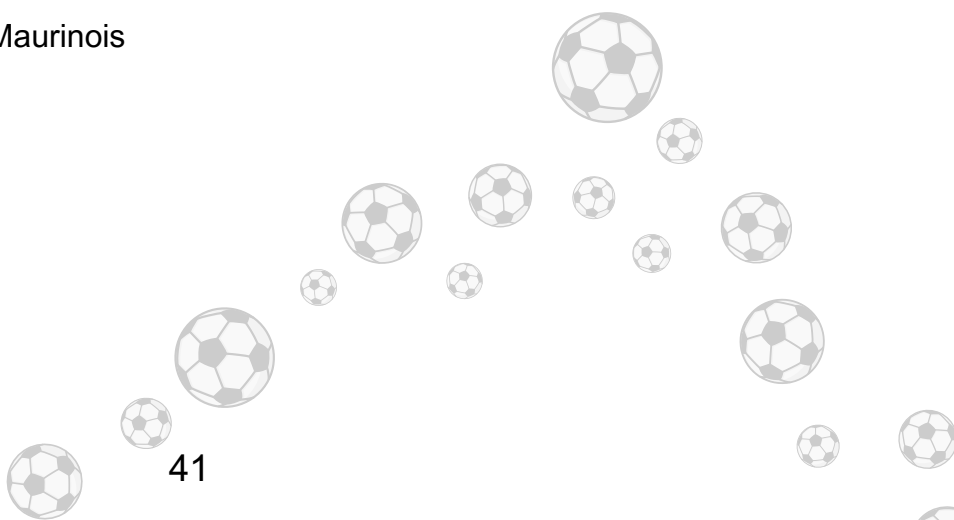
Pour l'équipe première, l'année a également été mouvementée, car le championnat est toujours aussi relevé. Mais avec brillance et envie l'équipe s'est maintenue en D3. Nous vous donnons rendez-vous les samedis soir, jour de match au stade, pour venir nous soutenir.

L'ensemble du bureau souhaite remercier la mairie. Vous l'avez sûrement observé : l'éclairage du stade a été remis à neuf, ce qui nous permet de pouvoir jouer le samedi soir en match officiel et surtout de nous entraîner dans de bonnes conditions visuelles.

Cette année, avec regret, nous avons dû annuler le repas prévu fin juin en raison de la météo. Si la déception a été là, le club a vite réagi en vous proposant, au marché gourmand de Puymirol, un stand de bœuf : burgers et entrecôtes, en collaboration avec le club de basket de Puymirol.

Aussi, comme tous les ans, nous organiserons plusieurs lotos au cours de l'année. N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux afin de connaître les prochaines dates.

Sportivement,
Le bureau du Football Club Saint-Maurinois



Foyer rural

Cours de français

45 personnes habitant Saint-Maurin et les communes des territoires voisins ont bénéficié des cours hebdomadaires de Marion. Pour 2026-27, de nouvelles formations (DELF) seront proposées. Elles permettront aux participants d'acquérir les niveaux demandés pour obtenir la nationalité française ou le renouvellement de titres de séjour.

Reprise des cours généraux sur 5 niveaux le jeudi 3 septembre

Début des nouveaux cours le lundi 7 septembre.

Contact: 06 83 47 07 31

Cours d'anglais

14 personnes ont participé aux cours hebdomadaires d'anglais. Deux niveaux ont dû être créés.

Merci à Angela et Christine pour leur enseignement de qualité et leur engagement bénévole.

Reprise le lundi 5 octobre à 18h ou 19h selon les niveaux

Contact: 06 74 80 81 76

Danses et musiques

16 personnes se sont retrouvées tous les 15 jours pour partager des moments de danse et de convivialité.

Le stage de danse et le bal annuel a eu lieu le **9 mai 2026**.

Les cours de violon vont reprendre le **3 octobre** (partenaire Culturass d'Oc). Les cours d'accordéon diatonique sont déplacés à Agen.

Reprise des ateliers de danse le vendredi 25 septembre à 21h et de violon le 3 octobre

Contact : 06 74 80 81 76

Nombre d'adhérents 2025/26 : 107

Les 50 ans du Foyer du 8 août en image



Nouveau : Gymnastique

Pour une remise en forme avant l'hiver, le Foyer a proposé des séances de gymnastique durant le **mois de septembre les mardis de 9h à 10h30**.

Ces cours sont assurés par Isabelle.

A noter que le 1er cours a eu exceptionnellement lieu le vendredi 4 septembre

Contact : 06 42 85 33 10

Atelier de macramé

L'atelier va reprendre sur 4 séances espacées de 15 jours en novembre et décembre avec Meng Li.

1er atelier le samedi 7 novembre à 14h30

Contact : 06 74 80 81 76

Atelier créatif

8 personnes ont suivi les différents ateliers pour un moment de création très convivial. L'activité est maintenue pour cette nouvelle saison avec un atelier par mois.

1er atelier le jeudi 29 octobre à 18h30

Contact : 06 74 80 81 76

Randonnées

16 randonneurs potentiels et plus participent à cette activité mensuelle.

Une sortie dans l'Aubrac a eu lieu fin mai. Ces sorties concernent les randonneurs inscrits à l'activité randonnée de la saison.

1ère randonnée le 26 septembre autour de La Romieu

Contact : 06 82 22 62 99

Yoga

20 personnes ont participé aux cours hebdomadaires de Hatha-Yoga avec Guylaine. **Reprise des cours le mercredi 30 septembre à 18h15**

Contact : 06 74 80 81 76

Le club de l'abbaye

LES AÎNES RURAUX

Chers Amis, chers Adhérents,
Nous avons une pensée forte pour nos Amis disparus cette année. Nous nous joignons aux familles qui ont perdu un être cher et nous gardons les bons moments passés ensemble.

Nous avons fêté les 100 ans de notre chère amie Rita GENIES en compagnie de sa famille à l'occasion d'un grand banquet qui a réuni plus de 100 convives. Ce fut un moment formidable et inoubliable passé ensemble avec beaucoup d'émotion.

Nous remercions Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour nous avoir accordé notre demande de subvention. Cette subvention nous aide dans le fond de roulement du financement de nos activités.



Nos Lotos ont reçu un vif succès et le Petit Loto du premier lundi du mois reçoit toujours un bel accueil. La Galette des Rois et notre banquet de l'Assemblée Générale ont été aussi un vrai succès avec des moments conviviaux.

Les deux sorties Les Folies Fermières et Le Train de Martel, que nous avons organisées en collaboration avec le Club du Menhir de Tayrac ont reçu un accueil chaleureux. Nous remercions le Club du Menhir pour leur étroite collaboration.

Je remercie les bénévoles et les volontaires pour leur aide très précieuse dans l'organisation de toutes les activités du Club.



Nous organiserons notre troisième banquet courant DECEMBRE 2026,
la Galette des Rois le DIMANCHE 10 JANVIER 2027,
et nos deux prochains LOTOS :
les DIMANCHES 8 NOVEMBRE 2026
et 17 JANVIER 2027 à Saint-Maurin.

Le Bureau et le Conseil d'Administration se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Tous nos vœux de santé et bonheur, les plus chers.

*Le Président
Gilles BOVEROD*



Les vieux chênes

Association loi 1901 inscrite en préfecture sous le n°W47006901

Siège social 369 Chemin de L'Escorneboeuf ldt Fourcade

47270 Saint Maurin

L'association Les Vieux Chênes a été créée en juillet 2021. Elle vise à aider les chevaux en difficulté atteints par l'âge et/ou la maladie.

Pour l'instant l'association a la charge de 4 chevaux dans tous les soins que cela peut générer. Prune qui va sur ses 23 ans, en bonne santé malgré ses problèmes dentaires et les douleurs liées à l'arthrose. Elle est réformée de centre équestre qui a préféré la confier plutôt que la vendre ou mettre sur Le Bon Coin avec tout ce que cela peut donner comme incertitude pour son avenir.

Nous remercions Virginie qui nous a fait confiance pour la retraite de la miss. Linda est toujours aux petits soins pour elle, et son copain Apache. Merci encore.



Mirabelle, 26 ans, vit avec son troupeau et adore son petit ami Gabriel qui aime lui faire des papouilles.

Joy a 29 ans, et a bien passé cet été de canicule malgré son coup de mou, avec des coliques début août. Nos vétérinaires ainsi que mon amie Marina m'ont aidée à passer ces journées stressantes, heureusement avec happy end. La princesse a même repris du poids. Les frais vétérinaires ne cessent de monter malgré la bienveillance de nos vétérinaires.

La petite Blue, alias Tipiti, a maintenant 32 ans et la vieillesse semble passer sur elle comme la pluie sur un canard. Elle a toujours cette malice dans l'oeil et ne rechigne pas à piquer un sprint pour...aller manger.



Leurs amies Belle la blanche et Héra la noire ont 30 et 31 ans et complètent l'EHPAD de Fourcade.

Elles ont toutes choisi de passer cette période de grosse chaleur à l'abri dans les écuries pour sortir à la nuit tombée, grappiller quelques brins d'herbe. Il y a beaucoup de sources à Fourcade, c'est vraiment une chance.



Comme tous les ans le dentiste est venu pour tout le monde, on le voit avec Sundae, 15 ans, accueillie il y a 1 an alors que sa pension fermait. Même lorsque les dents tombent et que les chevaux ne peuvent plus manger le foin, comme Joy, l'entretien de la bouche est très important et nécessite au moins une visite par an.

Bien sûr tous ces traitements sont très chers et l'aliment de qualité que nous leur donnons aussi. Cette année le foin a augmenté, prix du carburant oblige, de 27 à 35euros la boule.

Pour passer l'année il a fallu en stocker 32.

Nous serons très heureux de vous accueillir avec une adhésion de 20€ par an.

Chevaleureusement, Pour les Vieux Chênes,

Sylvie Kerzoncuf

Linda Rowe

FrançoisCarles

Agenda

VACANCES SCOLAIRES 2026-2027

Rentrée scolaire: le mardi 1^{er} septembre 2026

Vacances de la Toussaint: du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026

Vacances de Noël: du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027

ZONE A

*Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand, Dijon,
Grenoble, Limoges, Lyon,
Poitiers*

ZONE B

*Aix-Marseille, Amiens, Lille,
Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans-Tours,
Reims, Rennes,
Strasbourg*

ZONE C

*Créteil, Montpellier, Paris,
Toulouse, Versailles*

VACANCES D'HIVER

du samedi 13 février au
lundi 1er mars 2027

du samedi 20 février au
lundi 8 mars 2027

du samedi 6 février au
lundi 22 février 2027

VACANCES DE PRINTEMPS

du samedi 10 avril au lundi
26 avril 2027

du samedi 17 avril au lundi
3 mai 2027

du samedi 3 avril au lundi
19 avril 2027

Vacances d'été: à partir du samedi 3 juillet 2027

En 2027 les classes vaqueront le vendredi 7 mai qui suit le jeudi de l'Ascension.

Calendrier des collectes Septembre à Février 2027

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
01 Ma	01 Je	01 Di	01 Ma	01 Ve	01 Lu
02 Ma	02 Ve	02 Lu	02 Ma	02 Sa	02 Ma
03 Je	03 Sa	03 Ma	03 Je	03 Di	03 Me
04 Ve	04 Di	04 Me	04 Ve	04 Lu	04 Je
05 Sa	05 Lu	05 Je	05 Sa	05 Ma	05 Ve
06 Di	06 Ma	06 Ve	06 Di	06 Me	06 Sa
07 Lu	07 Me	07 Sa	07 Lu	07 Je	07 Di
08 Ma	08 Je	08 Di	08 Ma	08 Ve	08 Lu
09 Me	09 Ve	09 Lu	09 Me	09 Sa	09 Ma
10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Je	10 Di	10 Me
11 Ve	11 Di	11 Me	11 Ve	11 Lu	11 Je
12 Sa	12 Lu	12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Ve
13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Di	13 Me	13 Sa
14 Lu	14 Me	14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Di
15 Ma	15 Je	15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Lu
16 Me	16 Ve	16 Lu	16 Ma	16 Sa	16 Ma
17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Je	17 Di	17 Me
18 Ve	18 Di	18 Ma	18 Ve	18 Lu	18 Je
19 Sa	19 Lu	19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Ve
20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Di	20 Me	20 Sa
21 Lu	21 Me	21 Sa	21 Lu	21 Je	21 Di
22 Ma	22 Je	22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Lu
23 Me	23 Ve	23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Ma
24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Je	24 Di	24 Me
25 Ve	25 Di	25 Me	25 Ve	25 Lu	25 Je
26 Sa	26 Lu	26 Je	26 Sa	26 Ma	26 Ve
27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Di	27 Me	27 Sa
28 Lu	28 Me	28 Sa	28 Lu	28 Je	28 Di
29 Ma	29 Je	29 Di	29 Ma	29 Ve	
30 Me	30 Ve	30 Lu	30 Me	30 Sa	
31 Sa	31 Sa		31 Je	31 Di	

Vacances scolaires

Ordures ménagères

Emballages recyclables

Devant chez vous. Déposez votre bac, en bord de route publique, pointe côté chaussée

Présentez votre bac, gris, jaune ou marron, la veille au soir du jour de collecte.

Déchetterie de Dondas :
du lundi au samedi
de 10h à 18h
En période estivale les horaires
peuvent être modifiés.
Pensez à enregistrer votre
véhicule sur le site internet de
l'agglo !

Calendrier des collectes Mars à Août 2027

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
01 Lu	01 Je	01 Sa	01 Ma	01 Je	01 Di
02 Ma	02 Ve	02 Di	02 Me	02 Ve	02 Lu
03 Me	03 Sa	03 Lu	03 Je	03 Sa	03 Ma
04 Je	04 Di	04 Ma	04 Ve	04 Di	04 Me
05 Ve	05 Lu	05 Me	05 Sa	05 Lu	05 Je
06 Sa	06 Ma	06 Je	06 Di	06 Ma	06 Ve
07 Di	07 Me	07 Ve	07 Lu	07 Me	07 Sa
08 Lu	08 Je	08 Sa	08 Ma	08 Je	08 Di
09 Ma	09 Ve	09 Di	09 Me	09 Ve	09 Lu
10 Me	10 Sa	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma
11 Je	11 Di	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me
12 Ve	12 Lu	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je
13 Sa	13 Ma	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve
14 Di	14 Me	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa
15 Lu	15 Je	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di
16 Ma	16 Ve	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu
17 Me	17 Sa	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma
18 Je	18 Di	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me
19 Ve	19 Lu	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je
20 Sa	20 Ma	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve
21 Di	21 Me	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa
22 Lu	22 Je	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di
23 Ma	23 Ve	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu
24 Me	24 Sa	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma
25 Je	25 Di	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me
26 Ve	26 Lu	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je
27 Sa	27 Ma	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve
28 Di	28 Me	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa
29 Lu	29 Je	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di
30 Ma	30 Ve	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu
31 Me		31 Lu		31 Sa	31 Ma

Vacances scolaires

Jour férié

Numéros utiles



Agglo

05 53 69 68 67

Assistant social

05 53 77 09 20

Coccimarket

05 53 67 98 59

Déchèterie de

Dondas

05 53 69 68 67

Ecoles

Maternelle : 05 53 95 50 97

Primaire : 05 53 95 35 26

ERDF

05 53 72 01 09

Service dépannage basse tension

09 72 67 50 47

Resto du coeur

Camion épicerie le mardi à
partir de 12h00

SAUR

Service consommateurs : 05 53 72 01 10

Dépannage 24h/24

Service de gestion comptable d'Agen

05 53 69 19 19

Lundi-vendredi 8h00-12h00

Urgences

Centre antipoison : 05 56 96 40
80

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacie de garde

3237

Prévention

Allo Enfance en danger : 119

Violences Femmes Info : 3919

Prévention Suicide : 3114

Lutte contre le harcèlement à
l'école : 3018

Pastilles d'iode : Pharmacie de
Puymirol 09 66 11 14 27



L'équipe de rédaction de l'Escorneboeuf vous remercie

A B IENTOT



Vue du chemin de randonnée boucle de Saint Pierre Del Pech